

ST SORNIN LAVOLPS



BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2021

SOMMAIRE

- Le Mot du Maire	1
- Mairie de Saint Sornin Lavolps	2
- Trombinoscopes	3
- Comptes Administratifs 2020	4
- Tarifs communaux	5-6
- Travaux	7-8
- Informations importantes	9-10-11
- Réglementation ramassage des déchets verts	12
- Réglementation du brûlage à l'air libre + déchetteries à votre disposition	13
- Etat civil	14
- Vie communale	15-16-17
- Lotissement de la Chapelle	18

ASSOCIATIONS

- CCAS	19
- Fleurissement	20
- Amicale des chasseurs	21-22
- Amicale de la pêche	23
- Comité des fêtes	24
- Ecole	25-26
- Association parents d'élèves + Jeunesse musicale France	27
- Lieu Accueil Enfants Parents + relais assistantes maternelles	28-29
- Accueil loisirs «les filous»	30
- Multi-accueil «les loupiots»	31
- Portage de repas à domicile	32
- Lubersac santé	
+ don du sang	33-34
- Ecuries du Mas	35
- Société des courses	36-37-38
- Société des concours hippiques	39-40-41
- IFCE	42-43-44
- Confrérie de la pomme	45
- Comité de jumelage du pays de pompadour	46-47-48
- Association Culturel Pays de Pompadour	49-50
- Les jardins de la Marquise	51
- Office du Tourisme	
+ Pays d'art et d'histoire	52-53
-Ensemble Vocal Pays de Pompadour	
+ FNACA	54-55
- Amicale laïque	56-57
- Association des Collectionneurs de Pompadour et de sa Région	58-59
- Tennis club du pays de pompadour	60-61-62
- Auvézère Mayne Football Club	63
- Basket Ball Auvézère	64

Calendrier

*Le Maire et son
équipe
municipale vous
présentent tous
leurs vœux pour
2021!
Santé, bonheur,
prospérité.....*

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à Toutes et à Tous

En ce début d'année 2021, je tiens à vous présenter au nom du Conseil Municipal et du Personnel Communal tous mes vœux de santé, de bonheur, de prospérité dans vos projets.

L'année 2020 qui s'annonçait sous de bons augures a vu toutes ses perspectives remises en cause, sinon anéanties . Le coronavirus est passé par là et depuis presque un an nous vivons entre confinement et dé confinement , couvre feu, port du masque obligatoire, fermetures administratives de commerces. En effet, les bars, les restaurants, les commerces de proximité sont les premiers touchés avec déjà plusieurs mois de fermeture et d'inactivité.

Même avec les aides de l'État et des collectivités les trésoreries sont au plus bas, situation mettant à mal le moral de ces entrepreneurs et la pérennité de leurs entreprises. De plus nos associations sont aussi impactées car ne pouvant plus organiser de manifestations. Représentations, repas, animations diverses, rencontres sportives et culturelles n'ont plus lieu dans nos communes ce qui perturbe les habitudes de nos habitants et le lien social. Je pense souvent à nos anciens qui en sont le plus touchés, souvent résignés à demeurer chez eux. J'en profite pour féliciter les membres du CCAS (élus et personnes extérieures) pour leur soutien auprès des personnes fragiles et vulnérables .



Suite aux élections du 15 mars 2020 , le conseil municipal ne s'est mis en place que le 23 mai en raison du confinement. Je dois ici remercier mon prédécesseur pour son accompagnement et sa confiance pendant près de deux mois mais aussi pour la mise en place et la réorganisation de l'école et de la cantine lors de la rentrée du 12 mai , qui aujourd'hui est toujours d'actualité.

Je le félicite ainsi que son conseil municipal pour les réalisations menées sur notre commune tout au long de leur mandat .

Merci aux acteurs de notre commune: les associations et leurs bénévoles, les enseignantes, les agents communaux , les agents du Centre de Loisirs et de la Communauté de Communes qui œuvrent pour leur collectivité et leur territoire.

Je n'oublie pas nos agriculteurs, nos commerçants, nos artisans , nos professions libérales et nos entrepreneurs; forces vives de l'économie de notre territoire; qui par leur engagement et leur détermination font preuves de courage dans cette période plus que délicate...

J'aurai aussi une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté mais aussi pour ceux qui souffrent et à qui j'adresse tout mon réconfort.

Enfin je tire mon chapeau à mon Équipe Municipale pour le travail effectué au quotidien dans la bonne humeur, la logique et tout cela en bonne harmonie.

En cette période inhabituelle, je vous renouvelle tous mes vœux de bonne et heureuse année mais surtout une bonne santé et je souhaite de tout mon cœur que nous sortions au plus tôt de cette situation si particulière.

Mais sachons rester optimistes:

L'optimisme c'est voir un ciel bleu même lorsqu'il y a de l'orage...

Bien à Vous
Eric Lascaux

MAIRIE DE ST SORNIN LAVOLPS



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	9h00 - 12h / 13h30 – 17h	Tél. 05.55.73.32.61
Mardi	9h00 – 12h / 13h30 – 17h	Fax 05.55.73.37.02
Mercredi	9h00 – 12h / 13h30 – 17h	Courriel : mairie.saintsornin@wanadoo.fr
Jeudi	9h00 – 12h / 13h30 – 17h	Site : http://www.saint-sornin-lavolps.fr
Vendredi	9h00 – 12h / 13h30 – 17h	
Samedi	9h00 – 12h	

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire : Eric LASCAUX

Les Adjointes : Serge BEAUFILS, Corine ROLLAND, Alfred GEYL, Lilian VERMANDE

Les Conseillers : Alexandra BROUSSE, Joëlle DELAGE, Sandrine DUPUY, Delphine FAURE, Jordan LE HECH, Jean Pierre PARADINAS, Jean Guy PEYRAMAURE, Patrick POUMEAU, David ROMAND PIQUANT, Pascal THOMAS.

LES EMPLOYES COMMUNAUX

Personnel Mairie :

Mme MIGNOT Nicole (adjointe administratif)
Mme FAURIE Christelle (adjointe administratif)

Personnel technique :

Mr CHASSAING Yannick (adjoint technique)
Mr ESTRADE Christophe (adjoint technique)
Mr VEYSSEIX Christophe (adjoint technique)

Personnel Ecole :

Mlle DELORT Caroline (adjoint technique à l'école)
Mme GOLFIER Nathalie (ATSEM)

Personnel Restaurant Scolaire et Entretien :

Mme AMIRA Virginie (adjoint technique)
Mme ARLIE Marie-Pierre (adjoint technique)

TROMBINOSCOPE

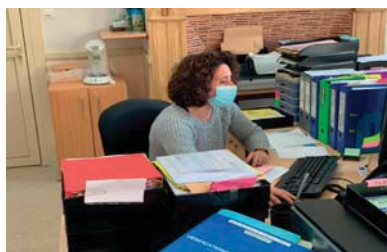
Nouveau conseil municipal



1ère ligne : Romand Piquant David, Peyramaure Jean Guy, Geyl Alfred, Vermande Lilian, M.le Maire Lascaux Eric, Poumeau Patrick, Le Hech Jordan, Thomas Pascal, Beaufiles Serge, Paradinas Jean Pierre

2ème ligne : Rolland Corine, Dupuy Sandrine, Brousse Alexandra, Faure Delphine, Delage Joëlle

Agents communaux



Faurie Christelle



Mignot Nicole



Veysseix Christophe



Chassaing Yannick



Estrade Christophe



Amira Virginie



Arlie Marie-Pierre



Delort Caroline



Golfier Nathalie

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Résultat provisoire du compte administratif 2020 (en milliers d'euros)

	Dépenses	Recettes	Résultats
Section de fonctionnement	553232	679692	126460
Section d'investissements	201901	167082	-34819
Soldes annuels	755133	846774	91641

Compléments d'information :

- > Les dépenses de fonctionnement sont en baisse par rapport à 2019 (environ 3% en moins).
- > Les recettes de fonctionnement sont en très légère augmentation par rapport à 2019 + 1,75%.
- > L'excédent de fonctionnement au 31/12/2020 ressort à 174857€ en prenant en compte les excédents cumulés des années antérieures.
- > Le déficit d'investissement ressort à 66938€ en prenant en compte les déficits cumulés des années antérieures, contre 71 187€ en 2018, et 27 844€ en 2019.
- > Ces chiffres provisoires sont à compléter des «restes à réaliser» et seront contrôlés par le Trésorier avant le 31/01/2021.

EVOLUTION DE LA DETTE

Au 1er janvier	2018	2019	2020	2021
Montant de la dette	747 700,00 €	700 251,00 €	664 214,00 €	624 768,00 €
Nombre d'habitants	894	876	875	869
Dettes/Habitant	836,00 €	799,00 €	759,00 €	719,00 €

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taxe d'habitation	10,12	10,16	10,2	10,24	10,28	/
Foncier bâti	18,18	18,23	18,28	18,33	18,38	18,38
Foncier non bâti	117,27	117,27	117,27	117,27	117,27	117,27

TARIFS COMMUNAUX AU 01/01/2021

<u>ESPACE CULTUREL ET SPORTIF</u> Capacité maximum 450 personnes	Du 01/01/2021 au 30/04/2021 et du 01/11/2021 au 31/12/2021	Du 01/05/202 au 30/10/2021
Caution	200,00 €	200,00 €
Réservation du Samedi 9h au Lundi 9h		
Associations de la commune	gratuit	gratuit
Particuliers et sociétés de la commune	250,00 €	200,00 €
Particuliers, Associations et Sociétés hors commune	350,00 €	300,00 €
Réservation complémentaire		
½ journée (9h/14) ou (14h/19) le lendemain	60,00 €	50,00 €
Réservation en semaine à la journée		
Association de la commune	gratuit	gratuit
Particuliers et sociétés de la commune	130,00 €	100,00 €
Particuliers, Associations et Sociétés hors commune	180,00 €	150,00 €

<u>GRANGE DU VIEUX MOULIN</u> Capacité maximum 30 personnes	Du 01/01/2021 au 30/04/2021 et du 01/11/2021 au 31/12/2021	Du 01/05/202 au 30/10/2021
Caution	150,00 €	150,00 €
Réservation du Samedi 9h au Lundi 9h		
Associations de la commune	gratuit	gratuit
Particuliers et sociétés de la commune	130,00 €	100,00 €
Particuliers, Associations et Sociétés hors commune	210,00 €	180,00 €
Réservation complémentaire		
½ journée (9h/14) ou (14h/19) le lendemain	40,00 €	30,00 €
Réservation en semaine à la journée		
Association de la commune	gratuit	gratuit
Particuliers et sociétés de la commune	80,00 €	60,00 €
Particuliers, Associations et Sociétés hors commune	110,00 €	90,00 €

Aucune date de réservation ne sera reconduite de manière systématique d'une année à l'autre.

UTILISATION DE LA VAISSELLE	
Le Couvert	0,60 €/couvert
VAISSELLE CASSEE	
Verre	2,00 €
Assiette	2,00 €
Tasse	2,00 €
Plat	7,00 €
Saladier	5,00 €
Carafe à eau	5,00 €

TARIFS COMMUNAUX AU 01/01/2021 – CIMETIERE

Taxes Funéraires	
Utilisation du caveau communal (6mois maximum)	60,00 €
Concession – le m2	16,00 €
Colombarium	
Quinze ans	800,00 €
Trente ans	1 000,00 €
Cinquante ans	1 400,00 €
Caves Urnes	
Quinze ans	25,00 €
Trente ans	30,00 €
Cinquante ans	50,00 €
Frais d'enregistrement	25,00 €

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COMMUNE AUX ASSOCIATIONS EN 2020

Amicale Laïque	600,00 €	Délégué Départemental Education Nationale	20,00 €
Association Destination Pompadour	200,00 €	Donneurs de Sang région Pompadour	100,00 €
Amicale Sapeurs Pompiers	50,00 €	Entente des Vergers Ecole de Foot	400,00 €
ANACR Corrèze	20,00 €	Fédération Laïque de la Corrèze	75,00 €
Association CAUE (Adhésion 2019)	200,00 €	FNACA Beyssac et sa région	100,00 €
Association des Parents d'Elèves	150,00 €	Jeunesses Musicales Lubersac	60,00 €
Association des Racines et des Doigts	100,00 €	Les Amis des Ecuries du Mas	50,00 €
Auvézère Mayne FC	400,00 €	Ligue nationale contre le cancer	100,00 €
Banque Alimentaire	150,00 €	Oeuvres pupilles Sapeurs-Pompiers	25,00 €
Cercle Bel Automne	80,00 €	Paralysés de France	30,00 €
Communes Jumelées (ACJNA)	70,63 €	Pays Art Histoire Vézère Ardoise Cot.2019	664,30 €
Comité des Fêtes du Pays de St Sornin Lavolps	600,00 €	Pompadour Avenir	100,00 €
Club Athlétique Pompadour	250,00 €	Protection Civile	45,00 €
Club Athlétique Pompadour CAB Basket	250,00 €	Société de Chasse St Sornin Lavolps	250,00 €
ADM 19 (Association des maires de Corrèze)	290,50 €	Société de Pêche St Sornin Lavolps	250,00 €
Comité de Jumelage du Pays de Pompadour	225,00 €	Union Sportive Enseignement 1er Degré St Sornin Lavolps	600,00 €

PRINCIPAUX TRAVAUX, ACHATS ET AMENAGEMENTS REALISES EN 2020

(En dehors des travaux d'entretien réalisés par les agents communaux)

• EQUIPEMENTS

- 1 meuleuse sur batterie
- 1 débroussailleuse à dos
- 1 perche élagueuse
- 2 malles d'outillage
- 1 palan à chaîne
- 1 tronçonneuse
- 1 barre de coupe pour taille haie
- 1 houe
- 2 pinces ramasse déchets
- 2 panneaux d'information «lotissement de la Chapelle»
- décorations de Noël
- peinture pour marquage routier (stop, passage piétons...)
- 1 radiateur électrique pour la salle de motricité
- meublier pour vestiaires agents de restauration
- 1 lave linge
- ustensiles pour restauration scolaire
- 2 onduleurs (matériel informatique Mairie)
- Protections COVID (masques, visières et gel hydroalcoolique)
- Achat véhicule KANGOO ZE électrique neuf (livraison prévue début 2021)
- Remplacement du tableau numérique dans la classe de la directrice Valérie Fouzanet
- Remplacement de l'ordinateur portable dans la classe de Sandrine Maury.

• ENTRETIENS BATIMENTS, MATERIELS ET ESPACES VERTS

- Protection anti parking sauvage au stade
- Aménagement en pied de talus place de l'Espace Culturel et Sportif
- Dépannage de l'éclairage public
- Entretien des véhicules
- Entretien des chambres froides
- Entretien du cimetière et du columbarium
- Entretien des bâtiments communaux
- Contrôle des bornes incendies
- Contrôle de sécurité des installations électriques, des matériaux et extincteurs
- Achat fourniture pour entretien bâtiments
- Création du parking de la salle des fêtes avec marquage au sol, place handicapé et végétation du talus
- Fauchage des banquettes et talus des voies communales (Entreprise ROUSSEAU William) 3 passages (mai, août et octobre soit 22km de voies)
- Fourniture et pose de panneaux d'adressage (Entreprise ALEC (fourniture) et CHOUZENOUX (pose))
- Filet anti pigeons au clocher de l'église (Entreprise GUEPES ET FRELONS 87)
- Travaux de charpente et couverture de l'Espace Culturel et Sportif (Entreprise PEYRAMAURE)
- Éclairage du parking de l'Espace Culturel et Sportif (Entreprise CONTANT)
- Aménagement parking et voie d'accès de l'Espace Culturel et Sportif + aménagement carrefour de la route de Troche-Avenue de la Gare (Entreprise LASCAUX)
- Plantations, arbustes fleuris + bâche tressée (Entreprise CHOUZENOUX STEPHANE PAYSAGISTE)



Création parking salle des fêtes

- **TRAVAUX DE VOIRIE** (Étude faite par BET COLIBRIS et réalisation par Entreprise FREYSSINET LALIGANT BTP)

Réfection sur 140 m de la route du Faux

Création d'une voie neuve à l'impasse du Faux 150m

Réfection sur 230 m de la route de l'Escurotte avec curage des fossés

Réfection sur 350 m de la route du Rouveix avec curage fossés et bordure béton dans une courbe



Route du Faux



Route de l'Escurotte



Route du Rouveix

- **ACHATS DE VEGETAUX ET ENTRETIEN:**

Entretien et fertilisation du stade

Remplacement d'arbres morts

Achat de plans de fleurs

Achat de gerbes pour les commémorations au Monument aux Morts et lors de décès

Entretien des pelouses

- **DIVERS**

En raison du Covid, mise en place d'une nouvelle organisation concernant la restauration scolaire

- déplacement et aménagement du restaurant scolaire dans la salle polyvalente afin de respecter les mesures sanitaires

- repas commandés et livrés par les établissements Le Hech et Donzeau pour les élèves et les enseignantes, du début du confinement et jusqu'aux vacances d'été

- reprise de la confection des repas à la cantine dès la rentrée de septembre

Encadrement d'un stagiaire en milieu professionnel (classe de 3ème Collège de Lubersac)

Intervention des pompiers pour

- nid de guêpes dans le faux plafond de l'école
- nid de frelons asiatiques dans l'arbre de la cour de l'école maternelle

Poursuite révision du P.L.U (Plan Local d'Urbanisme)

Participation financière au Syndicat d'Électrification d'Ornac

Renouvellement des tenues de sécurité des agents communaux



Intervention des pompiers pour un nid de frelons asiatiques

Informations importantes

CARTE D'IDENTITE

Besoin de réaliser une première demande ou un renouvellement de votre carte d'identité ?

LA COMMUNE de ST SORNIN LAVOLPS vous propose un service de proximité pour obtenir votre carte d'identité le premier mardi de chaque mois.

Vous pouvez constituer votre dossier afin d'obtenir par la suite votre carte d'identité directement auprès du secrétariat de mairie.

A savoir:

- La prise de rendez-vous est obligatoire auprès du secrétariat de la Mairie au 05 55 73 32 61
- Ce service de proximité ne concerne pas les passeports.
- La pré -demande sur internet n'est pas compatible avec ce dispositif de recueil mobile.
- Pensez à fournir 1 photo d'identité récente (Iso/IEC 19794-5: 2005) sans l'avoir prédécoupée auparavant.
- Utilisation du timbre dématérialisé ou l'achat de timbres fiscaux (version papier) chez un buraliste vous seront demandés uniquement dans le cas de perte ou de vol (soit 25euros).
- D'autres justificatifs vous seront indiqués en fonction de votre situation au moment de la prise de rendez-vous.

ELAGAGE DES BORDS DE VOIES COMMUNALES ET CHEMINS RURAUX

La municipalité de St Sornin Lavolps rappelle aux propriétaires riverains des voies communales et des chemins ruraux de procéder aux travaux d'abattage et d'élagage des arbres susceptibles de s'étendre ou empiétant sur le domaine public.

Au-delà de l'aspect sécuritaire et de la réussite du déploiement de la fibre pour tous, l'élagage est aussi un enjeu économique. Chaque année, la commune engage un programme de réfection et d'entretien de ses voies communales et chemins ruraux. Le budget attribué à ce poste est très important.

Suite à l'arrêté pris par le Maire et son Conseil Municipal le 21 Octobre 2016, visant à réglementer l'élagage des arbres en bordure de voies et chemins sur le territoire de la commune, une commission spécifique a été créée afin d'effectuer un repérage des parcelles non-conformes à la législation.

Un courrier de rappel a été adressé à certains citoyens pour élagage. Nous comptons sur le civisme de chacun.

ADRESSAGE

L'arrivée de la fibre dans la commune a nécessité la création d'un nouvel adressage dans toute la partie rurale de la commune. A ce titre, le conseil municipal s'est présenté à toutes personnes morales ou physiques possédant une résidence principale et leur a remis un courrier d'information ainsi que leurs plaques de numéro de domicile.

Pour les personnes possédant une résidence secondaire, nous vous invitons à vous adresser à la mairie pour récupérer votre numéro de domicile ainsi que l'attestation de changement d'adresse.

FIBRE

Le déploiement de la fibre est en cours. Certains foyers sont actuellement éligible au raccordement de la fibre. Un courrier d'information en provenance de la mairie vous a donc été adressé. Pour les foyers n'ayant pas reçu ce courrier, la fibre reste encore en cours de déploiement.

Vous recevrez dans les prochains mois, un courrier d'information indiquant que vous êtes éligibles au raccordement.

COVID – 19

Repas des aînés

Suite à la crise sanitaire actuelle, nous avons le regret de vous annoncer que les Voeux du Maire pour l'année 2021 sont annulés. Il en est de même pour le repas des aînés. Cependant, le conseil municipal n'oubliera pas ses anciens.

Agenda de poche 2021

Nous sommes navrés de vous informer qu'il n'y aura pas l'agenda de poche 2021, pour cause, la maison d'édition n'a pu démarcher les annonceurs au vu de la pandémie.

EN VOUS PROTEGEANT, VOUS PROTEGEZ VOS PROCHES !!!!!

- aération quotidien de l'habitat
- se laver régulièrement les mains
- tousser ou éternuer dans son coude
- utiliser un mouchoir à usage unique puis le jeter
- port du masque obligatoire en dehors de votre habitat ou en présence d'autrui puis le jeter dans la poubelle ménagère

MASQUES

Lors du premier confinement, un atelier de bénévoles appelé «les petites mains» à vu le jour pour créer des masques lavables en tissus ainsi que des surblouses à destination de nos concitoyens. Pour cela, la commune a mis à disposition un local en soutien à cette action. Nous les remercions infiniment pour ce généreux geste. La communauté de communes a commandé au Département des lots de masques lavables en tissu à destination des communes. Le nouveau conseil municipal s'est chargé de la distribution de 2 masques par habitant. Concernant nos jeunes écoliers, l'association des parents d'élèves de la RPI Beyssac/St Sornin ainsi que la commune de St Sornin, en accord commun, ont financés 2 masques par enfant.



**Atelier «des petites mains et leurs créations»
surblouses et masques**

**masque d'écolier en haut
masque «des petites
mains» en bas**

classe d'écolier avec les masques

**Bureau interministériel de défense
et de protection civiles**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 19-2020-10-30-001

imposant le port du masque sur l'ensemble du département de la Corrèze

La Préfète de la Corrèze
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L 3131-1 et L 3136-1 ;

Vu la loi n° 2020-856 du 9 juillet 2020 organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n°2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020, prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de madame Salima SAA, préfète de la Corrèze ;

Vu l'avis de l'Agence Régionale de Santé de la région Nouvelle Aquitaine – délégation territoriale de la Corrèze, en date du 30 octobre 2020.

Considérant que l'Organisation mondiale de la santé a déclaré, le 30 janvier 2020, que l'émergence d'un nouveau coronavirus (Covid-19) constitue une urgence de santé publique de portée internationale ;

Considérant le caractère pathogène et contagieux du virus SARS-Cov-2 ;

Considérant l'évolution de la situation épidémique dans le département de la Corrèze ainsi que dans les départements limitrophes, le caractère actif de la propagation du virus SARS-Cov-2 et ses effets en termes de santé publique ;

Considérant l'urgence et la nécessité qui s'attachent à la prévention de tout comportement de nature à augmenter les risques de contagion, en particulier dans l'espace public favorisant les rassemblements et, par suite, propices à la circulation du virus ; qu'en outre, une hausse des contaminations et un afflux massif de patients seraient de nature à détériorer les capacités du système médical ;

Considérant que l'intérêt de la santé publique justifie de prendre des mesures proportionnées aux risques encourus et appropriées aux circonstances afin de prévenir et limiter les conséquences et les menaces possibles sur la santé de la population ;

Considérant qu'il appartient au préfet de la Corrèze de prévenir les risques de propagation du virus par des mesures adaptées, nécessaires et proportionnées à la situation du département de la Corrèze;

Considérant qu'aux termes des dispositions du II de l'article 1^{er} du décret 2020-1262 susvisé, le préfet de département est habilité à rendre obligatoire le port du masque, sauf dans les locaux d'habitation, lorsque les circonstances locales l'exigent ;

Considérant l'état d'urgence sanitaire ;

Considérant la situation sanitaire du département au 30 octobre 2020 ,

RAPPELS DES REGLES A RESPECTER CONCERNANT L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS PUBLICS OU PRIVES ET DE L'USAGE DU FEU

(Arrêté communal du 21 Octobre 2016)

Un jardin non entretenu peut causer du tort au voisinage: mauvaises herbes, mauvaises odeurs, animaux nuisibles. Vous devez donc veiller à entretenir un minimum votre propriété. Auquel cas, vous engagez votre responsabilité en cas de préjudice causé. Vos voisins pourront vous contraindre à défricher votre terrain en saisissant les services de la mairie ou le tribunal d'instance.

Vous devez tailler ou élaguer régulièrement les branches des plantations qui dépassent de votre propriété. Votre voisin ne pourra pas, lui même, couper les branches qui avancent sur son terrain. En revanche, il pourra vous y contraindre en faisant appel à la justice. Concernant les ronces, les brindilles ou les racines, il pourra les couper lui même s'ils empiètent sur sa parcelle.

Dans les régions exposées à des risques d'incendie, vous avez l'obligation de débroussailler votre terrain et ses alentours.

RAMASSAGE DECHETS VERTS

Définition des déchets verts: Sont les déchets issus d'élagages, de tailles de haies, de tontes de pelouses ou plus généralement, tous les déchets végétaux issus des cours et jardins.

Ce service est proposé gratuitement et seulement aux administrés n'ayant pas la possibilité de véhiculer leurs déchets verts par leurs propres moyens jusqu'à la déchetterie la plus proche, dans la limite de 10 ramassages par an.

Modalité de fonctionnement:

- Ce service est programmé les **mercredis matins des semaines paires**.
- Inscription hebdomadaire obligatoire auprès du secrétariat de mairie (05.55.73.32.61). Les demandes seront prises en compte jusqu'au **mardi soir 17h00** (veille de ramassage).
- Lors de chaque passage, le volume est limité à 6sacs de 100 litres ou, à proportion, **6 fagots par habitation**. (exemple de volume accepté: 4 sacs et 2 fagots).
- Lieu du dépôt: **Vos déchets doivent être sortis sur le trottoir, sans enclaver la circulation et la sécurité sur la voie publique.**
- **Recommandation:** Eviter de déposer vos déchets verts trop longtemps à l'avance sur la voie publique, à savoir **au maximum dans l'après midi de la veille du jour de collecte.**

VERS LA FIN DU PLASTIQUE A USAGE UNIQUE

Fin progressive de TOUS les emballages plastiques à usage unique d'ici **2040** ex: bouteilles plastiques, tubes de dentifrice, bidons de lessive...

2021

- **Déploiement** de dispositif de vrac, obligeant les vendeurs à accepter les contenants apportés par le consommateur.
- **Limitation** du suremballage plastique grâce à un malus-bonus.

2022

- **Interdiction de sachets de thé en plastique** et des **jouets en plastique** distribués gratuitement dans les fast-food.
- **Obligation** d'avoir une fontaine à eau dans les établissements recevant du public.
- **Interdiction** de distribuer gratuitement des **bouteilles plastiques** dans les entreprises.

2023

- **Interdiction** de la **vaisselle jetable** dans les fast-food pour les repas servis **sur place**.

BRULAGE A L'AIR LIBRE DES DECHETS VERTS

LE SAVIEZ-VOUS ?

50 KG DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS ÉMETTENT AUTANT DE PARTICULES QUE **9 800 KM** PARCOURUS PAR UNE VOTURE DIESEL RÉCENTE EN CIRCULATION URBAINE, **18 400 KM** POUR UNE VOTURE ESSENCE !

EN FRANCE **42 000 DÉ-CÈS** PRÉMATURÉS PAR AN SONT ATTRIBUÉS À LA POLLUTION DE L'AIR ET NOTAMMENT AUX **PARTICULES FINES** PRODUITES PAR LES ACTIVITÉS HUMAINES.
(données issues du programme « un air pur pour l'Europe »)

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

DÉROGATIONS POUR LA CORRÈZE

Afin de prendre en compte les contraintes locales, l'arrêté préfectoral du 7 avril 2015 réglementant l'usage du feu :

- divise l'année en 2 périodes :
 - La **période orange** (du 15/02 au 31/05 et du 01/07 au 30/09) où le brûlage est interdit (dérogations possibles pour les professionnels) ;
 - La **période verte** (du 01/10 au 14/02 et du 01/06 au 30/06) où le brûlage est autorisé sous conditions :
 - Une **période rouge** d'interdiction totale peut être instituée par arrêté préfectoral si les conditions climatiques le justifient.
- autorise :
 - Le désherbage thermique ;
 - Le brûlage des déchets végétaux résultant de l'obligation de débroussaillage : ces déchets sont ainsi assimilés, par cohérence, à ceux produits par les activités agricoles et forestières dont le brûlage est autorisé ;
 - Le brûlage des déchets végétaux produits sur des parcelles de terrain (bois, champs, ...) non attenantes à l'habitation ;

L'habitation : Le brûlage des déchets végétaux issus des enclos d'habitation reste interdit tout au long de l'année.

- Le brûlage pour raison prophylactique, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de végétaux contaminés par des parasites.

EN SAVOIR PLUS :

DEUX DECHETTERIES A VOTRE SERVICE

UNE DECHETTERIE N'EST PAS UN DECHARGE

C'est un espace clos, propre et aménagé, qui permet de :

- Recevoir vos déchets ne pouvant être collectés avec les ordures ménagères et tri.
- Recycler les déchets.
- Lutter contre les dépôts sauvages sous peine d'amendement.

Deux déchetteries sont à la disposition des habitants de Saint Sornin Lavolps :

- TOUVENT sur la commune de Lubersac : 05.55.73.38.87
- LA MAZELLE sur la commune de Beyssac : 06.31.78.06.07

Horaires d'ouverture des deux déchetteries :
du lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14h à 18h.

ETAT CIVIL 2020

Naissances

09.02.2020 Hugo BRUN
26.03.2020 Anaëlle DEVAUX
14.05.2020 Benjamin TAILLE



24.06.2020 Maëlys Dominique Raymonde BORJA
22.07.2020 Elia Maguy Marcella GENTIL
15.08.2020 Jules MARBOUTY

Tous nos vœux de santé et de bonheur aux nouveaux nés et à leurs parents.

Mariages

18.07.2020 Durand Antoine et Léo Marianne



Tous nos vœux de bonheur.

Pacs


09.03.2020 Pasquier Marie – Claude et Sargnac Fabien
22.06.2020 Taillé Jean Jacques et Val Vanessa
22.09.2020 Borja Sébastien et Laperrière Sarah
21.11.2020 Bourand Stéphane et Brigand Sandra



Tous nos vœux de bonheur.

Décès

15.02.2020 Peyramaure Vve Dupuy Annie Bernadette
12.06.2020 Favennec Xavier Laurent
19.07.2020 Chadeaux Vve Sageaux Denise
14.08.2020 Donève Raymonde
20.08.2020 Fournier Serge Gabriel



03.10.2020 Dufaure Marcel
12.11.2020 Renaudie Vve Soulingeas Marthe
03.12.2020 Cousty Vve Madupuy Lucienne
24.12.2020 Dubois Vve Brousse Jeannine

Une pensée pour eux

Bienvenue

La municipalité de St Sornin Lasvolps souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants installés sur la commune en 2020.

M. VALADE Alain

M. et Mme PEREZ Raphael et Elizabeth

M. BOURAND Stéphane et Mme BRIGAND Sandra

M. BRUNET Anthony et Jeanne Anaïs et Léonie

M. HOLIE Rodolphe et Marie-Anne et leurs deux enfants

M. MERCADIER Julien et Mme PENICAUD Louise

M. NICOLET Giles et Mme CHASTANG

M. et Mme PELLETIER-CATON François et Marie

M. BULARD Claude et Mme TORRES Adélie

BIENVENUE

Mme SAISSINEL Christine

Mme CAMILIA Gladys

Mme FOUQUERAY Melika

Mme ARMATI Dominique

Mme GUILLET Cécile

Mme RABEC Evelyne

Mme BROCHE Renée

Si de nouveaux habitants ont été oubliés, nous leur demandons de bien vouloir nous en excuser, mais nous ne sommes pas toujours informés de leur arrivée dans la commune.



17/01/2020 Voeux de Maire



02/02/2020 Repas des Aïnés



02/07/2020 Verre de l'amitié avec le personnel communal, le corps enseignant, le personnel du centre de loisirs et le nouveau conseil municipal



18/07/2020 Mariage de Léo Marianne et Durand Antoine



26/07/2020 Grand prix de la Communauté de Communes



23/08/2020 Grand prix de Saint Sornin Lavolps sur l'Hppodrome.

(photographe Mélissa Mula)



Cérémonie du 11/11/2020 Dépôt de gerbes au Monument aux Morts, sans public ni lever de drapeaux au vu des conditions sanitaires.





Visite du Père Noël à l'école de Saint Sornin Lavolps le 17 décembre 2020



Mairie de Saint Sornin Lavolps Lotissement de la Chapelle: reste à acquérir **9 lots**



Accès au lotissement par voie communale

**Pour plus de renseignements: veuillez contacter la
Mairie au **05.55.73.32.61****

CCAS

Le 02 février dernier, nous avons fêté nos aînés lors d'un repas préparé par le restaurant " le Moulin Rouge " animé par l'orchestre "Momo " dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Or cette année, en raison de la crise sanitaire que nous traversons, nous sommes contraints de renoncer à notre traditionnel repas.

Croyez bien que nous le regrettons sincèrement . Néanmoins nous organiserons la distribution de colis pour les personnes éligibles c'est à dire qui ont 70 ans ou qui les auront dans l'année.

Chaque année nous attirons votre attention sur la protection et le signalement des personnes handicapées, fragiles , isolées, âgées, cela n'a jamais été aussi essentiel.

Nous pourrions les aider en cas de besoin.

Nous vous invitons donc à nous contacter soit par le biais de la mairie soit par l'équipe du CCAS qui se tient à votre disposition.

En espérant des jours meilleurs, la commission du CCAS vous présente ses meilleurs vœux.



FLEURISSEMENT

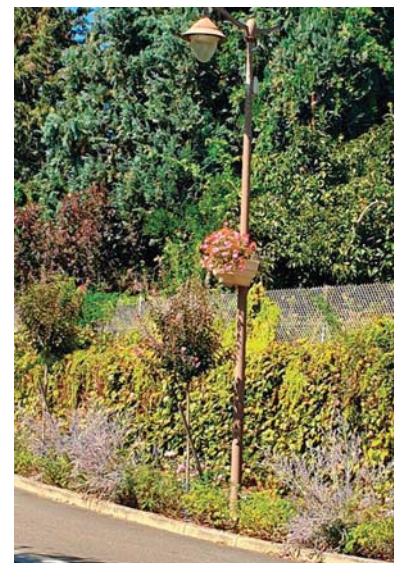
En cette année si particulière, notre commune a été encore magnifiquement fleurie, malgré la canicule et la sécheresse estivales.

La crise sanitaire n'a pas permis de réunir les habituels bénévoles qui participaient aux plantations.

Mais sous l'impulsion de Christophe Veysseix, Yannick Chassaing et Christophe Estrade nos employés techniques, assistés de Serge Beaufiles et Claude Alexis, ont œuvré pour fleurir notre village.

Le 2 Septembre 2020, le jury départemental des villages fleuris a visité notre bourg. Mme Annie Queyrel Peyramaure Conseillère Départementale du canton d'Uzerche, (membre de la cohésion sociale et de la commission des affaires générales) accompagnait les visiteurs. Riche en échanges, cette visite a permis de juger les actuelles réalisations et d'envisager l'amélioration et l'implantation des futurs espaces fleuris de notre commune.

La nouvelle équipe municipale compte sur les bénévoles pour pérenniser l'embellissement floral de notre joli village.



SOCIETE DE CHASSE DE ST SORNIN LAVOLPS

La société communale de chasse de St Sornin Lavolps, avec une quarantaine de chasseurs environ population stable, s'efforce d'œuvrer pour l'équilibre de la faune sauvage. Depuis plusieurs saisons maintenant, les membres du bureau insistent, avec une forte pression de la fédération départementale pour lutter contre les dégâts des sangliers, sur la sécurité de tous. A ce sujet, la fédération nationale se félicite des résultats d'accident de chasse avec le plus faible taux d'accidents depuis 1997.

Le confinement et l'épidémie de COVID 19 a légèrement perturbé notre activité sur la fin de la saison de chasse. Cette perturbation ne nous a pas permis de réaliser les activités de déterrage sur les espèces nuisibles et réaliser les dernières battues aux sangliers.

La pratique de la chasse est de plus en plus montrée du doigt. Des locaux de fédérations de chasse ont même été dégradés. Les chasseurs sont les garants de la diversité écologique de notre territoire. Par ailleurs nous invitons tout concitoyen qui aurait des inquiétudes concernant la pratique de la chasse à venir vers nous afin de nous en faire part. Nous serons heureux de vous accueillir dans nos locaux et vous faire partager notre passion. N'hésitez pas à nous contacter.

Notre assemblée générale s'est tenue le 7 Août 2020 à la renardière en présence de nombreux chasseurs de l'association mais aussi des associations voisines ainsi que des membres du conseil municipal de St Sornin Lavolps, que nous remercions. Lors de cette assemblée générale, il n'y a pas eu de modification du bureau. Le trésorier a donné lecture du bilan financier à l'équilibre, malgré l'annulation de notre loto. Cette année encore, la carte de la société ou droit de chasse, obligatoire pour chasser sur les communes de St Sornin Lavolps, est en réciprocité avec Beyssac et Arnac Pompadour. Ainsi un chasseur ayant pris sa carte dans une des 3 communes pourra chasser le petit gibier dans l'ensemble des parcelles signées des 3 communes. Il a été noté également que les dégâts du gros gibier notamment les sangliers est de plus en plus important et a atteint 400 000€ en 2019 en Corrèze.

Nous souhaitons renouveler un grand remerciement a été adressé aux propriétaires qui accordent le droit de chasse, tellement utile pour la traque du gros gibier et des nuisibles. Il est rappelé que les propriétaires qui refusent le droit de chasse ont l'obligation de procéder ou de faire procéder, à la destruction des animaux nuisibles et de réguler les espèces présentes sur son fonds qui causent des dégâts.

Le bilan de l'année cynégétique est très satisfaisant. Il est à noter que la population de sangliers sur la commune est toujours en croissance avec plusieurs naissances encore observées sur 2020. La population de lapin est régulée. Les journées de chasse au lièvre ont été réduites l'année dernière. Ainsi, la population de lièvre est en croissance mais toujours à un niveau assez faible.

Les renards ont été encore cette année particulièrement visés par les chasseurs. Les tirs d'été ont permis de prélever quelques renards en avance. Les battues ont permis d'en prélever d'autres. Au total, une quarantaine de renards a été prélevée. La COVID et le confinement nous ont contraint d'annuler les journées déterrage de renards prévues fin mars.



La saison qui a commencé, est également bonne pour le prélèvement des renards.

Le chevreuil reste un gibier important de nos chasses avec une population qui est stable 27 chevreuils ont été prélevés sur la saison 2019-2020. La population des sangliers, qui est en croissance sur notre commune, est particulièrement surveillée comme déjà cité dans le préambule. La saison dernière, onze sangliers avaient été prélevés sur la commune.

Plus globalement, nous sommes à l'écoute des agriculteurs afin de protéger les cultures et vergers des dégâts dus au grand gibier encore nombreux (blaireaux, chevreuils, sangliers) mais aussi les basses cours (martres, fouines), ceci malgré les battues.

Nous remercions les gardes, piégeurs, lieutenant de louveterie, pour le travail accompli dans l'ombre tout au long de l'année pour la destruction des nuisibles. N'oublions pas tous ceux qui nous signalent la présence de ces prédateurs mais aussi des grands gibiers. N'hésitez pas à nous signaler des dégâts causés par les sangliers ou des passages observés lors de vos trajets en voiture. Ces actions nous permettront d'être plus efficaces dans nos battues.



Nous remercions aussi les généreux donateurs (commerçants, artisans ou simples sympathisant(e)s).

Pour la saison 2020-21, des faisans ainsi que des perdreaux rouges ont été lâchés pour agrémenter les chasseurs au chien d'arrêt.

En ce qui concerne le chevreuil, principal gibier, 27 bracelets ont été attribués par la DDT. Au total, c'est donc autant que l'année dernière.

Il est à noter qu'un record de faiblesse d'accidents de chasse a été réalisé l'année dernière en France mais ce chiffre est encore trop important. Les consignes de sécurité (identification de l'animal, conditions de tir optimal, respect des angles de sécurité, etc.) sont bien sûr rappelées aux chasseurs avant chaque battue. Nous vous invitons cependant à vous signaler lorsque vous croisez un chasseur qui peut ne pas vous avoir remarqué, il vous saluera en retour.

La société de chasse oeuvre également pour les événements de la commune mais cette année, la course cycliste et la fête de la Saint Roch mais aussi le loto de la chasse n'ont malheureusement pas pu avoir lieu.

L'espace culturel et sportif étant réquisitionné pour l'école nous ne pourrions malheureusement pas organiser notre repas annuel ni notre loto. Espérons que ces temps difficiles laisseront un avenir plus joyeux.

Soucieux de participer au mieux dans la sérénité à l'équilibre des animaux sauvages qui peuplent notre magnifique campagne, les membres du bureau et les chasseurs de votre commune vous remercient pour l'intérêt que vous portez à leur passion.

Avec cette année qui débute nous vous souhaitons, à tous et à toutes, une bonne et heureuse année 2021.

Composition du bureau :

Président	Pascal PAGNON	Membres	Paul LACHAUD
Co-président	Bernard LACHAUD		Christian ROUBERTIE
Vice-Président	William ROUSSEAU		Daniel MARTY
Trésorier	William ROUSSEAU		
Trésorier adjoint	Jean-Louis BAUDOIN		
Secrétaire	Blaise BEAUGER	Gardes-chasse	Jacques ECOTIERE
Secrétaire adjoint	Damien THEILLET		Jean Claude ROULET



AMICALE DE PECHE

L'Assemblée Générale s'est tenue le 21 février 2020, à la Grange du Vieux Moulin, en présence de Mr Henri Certe, maire de St-Sornin , ainsi que des membres du Conseil municipal, des membres de l'association, ainsi que des représentants des autres associations de St Sornin, que nous remercions .

Après lecture du bilan moral par le Président , la trésorière présente le bilan financier laissant apparaître des finances saines et équilibrées.

Le bureau reste inchangé :

Président d'honneur : Henri Certe

Président : Jean-Yves Longy

Vice-Président : Pascal Thomas

Trésorier : Laetitia Longy

Trésorier adjoint : Frédéric Doussaud

Secrétaire : Nathalie Dupuy

Secrétaire adjoint : Louis David

La crise sanitaire a perturbé la saison 2020. Aucun concours de pêche n'a pu être organisé

La saison a débuté le 30 mai pour s'achever le 27 septembre.

La pandémie et les chaleurs de l'été n'ont pas empêché que de nombreux pêcheurs soient venu s'adonner à leur loisir favori

Nous tenons à les remercier ainsi que les vacanciers du camping Les Etoiles.

Prévisions pour l'année 2021 :

- Les travaux de réparation de l'étang du haut devraient se dérouler début 2021
- Un alevinage est prévu début 2021 ainsi que 2 ou 3 concours avec lacher de truites si la situation sanitaire le permet.
- Vidange de l'étang du bas .

Nous remercions les bénévoles et les gardes pour leur disponibilité ainsi que la Municipalité et les agents communaux qui nous permettent d'avoir un site agréable et convivial .

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour 2021 et compte sur vous pour la saison prochaine.

Retrouvez nous sur notre page facebook : étangs de pêche de saint-sornin-lavolps ou sur site.saint.sornin.lavolps@gmail.com



COMITÉ DES FÊTES DU PAYS DE ST SORNIN LAVOLPS

Lors de l'Assemblée Générale du 20 Février 2020, le bureau a été reconduit.



Président : Jordan LE HECH

Trésorier : Blaise BEAUGER

Secrétaire : Dominique DORMOY

Le Comité des Fêtes du Pays de St Sornin Lavolps tient à remercier chaleureusement la nouvelle municipalité pour la subvention versée.

La crise sanitaire et le confinement qu'elle impose, impactent l'activité d'un grand nombre d'associations.

Dans ce contexte, l'activité 2020 pour le Comité des Fêtes a été nulle.

Les membres du Comité se sont réunis le 20/10/2020 pour réfléchir à ses manifestations pour l'année 2021.

Dans l'incertitude, nous avons proposé pour le 1er trimestre 2021 :

- 12 Mars 2021 : Assemblée Générale
- 28 Mars 2021 : Randonnée pédestre.

Si le contexte sanitaire le permet, nous ne manquerons pas de vous confirmer ces deux dates.

Un retour à la normale prendra sûrement du temps ! En attendant, soyez prudent !

Bonne et meilleure année 2021 !

L'équipe du Comité des Fêtes



A L'ECOLE DE SAINT SORNIN LAVOLPS

L'école de Saint Sornin Lavolps accueille plus de 70 élèves dans 3 classes, avec une très grande régularité dans les effectifs. Valérie Fouzanet, la directrice, a en charge les plus grands (cp et ce1). Les enfants de maternelle sont répartis dans la classe de Sandrine Maury (moyens et grands), aidée de Caroline Delort, et dans la classe de Marie Elodie Marbeuf (tout petits, petits et moyens), aidée de Nathalie Golfier. A la cantine c'est Virginie Amira qui prépare les repas, aidée de Marie-Pierre Arlie. L'équipe est complétée par Philippe Chastagnier, l'intervenant sport et Morgane Norelle (aide auprès d'enfant en situation de handicap). Au début de l'année, nos petits écoliers ont beaucoup travaillé dans les classes. Il y a eu une belle parenthèse avec la visite de la caserne qqds sapeurs-pompiers de Pompadour. Monter dans le camion-pompe, tenir la lance à incendie... une expérience inoubliable ! Toutes les classes de l'école ont participé au prix départemental des albums de jeunesse : après lecture de livres par les maîtresses, chaque élève a dû voter pour celui qu'il préférerait et justifier son choix. Les élèves de maternelle sont également allés au gymnase de Pompadour pour découvrir divers agrès installés par l'usep, afin de réaliser des parcours de gymnastique.



Dans le cadre du projet manger/bouger, les élèves ont également cuisiné dans les classes. Mais malheureusement le coronavirus est apparu et, suite à la dégradation de la situation sanitaire, les écoles ont dû fermer : quelle déception au soir de la réunion présentant la future classe de découverte ! Quel déchirement ces classes vides, cette cour sans bruit ! Après un temps de sidération, le temps de la mobilisation : toute l'équipe s'est portée volontaire pour s'occuper des enfants des soignants. Ainsi l'école de Saint Sornin Lavolps est devenue pôle d'accueil pour les enfants des personnels prioritaires. En plus il a fallu mettre en place la continuité pédagogique : les enseignants ont donné du travail à tous les élèves afin qu'ils continuent à travailler à la maison, avec leurs parents..... et cela pendant 55 longues journées !! Puis le temps tant attendu du déconfinement : nouveau protocole sanitaire, nouvelle organisation et grâce aux efforts conjugués de toute l'équipe de l'école et de la municipalité, l'école a pu ré-ouvrir. A de très rares exceptions tous les élèves ont retrouvé les bancs de l'école, avec accueil en alternance de demi-groupes tout au long de la semaine. Tout le monde a été très content de se retrouver et le travail a repris presque normalement. Ainsi s'est terminée l'année scolaire 2019/2020.

Rentrée septembre 2020 : l'école reprend normalement mais le coronavirus est toujours là. Les élèves retrouvent leurs classes, beaucoup de révisions sont nécessaires : la tâche est importante pour réduire l'hétérogénéité, réapprendre à vivre ensemble. Les projets sont là et les élèves repartent en randonnée : au Moulin de Lignac avec cueillette de pommes dans le verger, à La Jumenterie puis le long du canal de La Villatte (randonnées de 5 km et 8 km organisées par l'usep). Mais pendant les vacances d'automne, avec une circulation plus active du virus, le protocole sanitaire se renforce : nouvelle organisation mais fort heureusement les classes restent ouvertes (mais les élèves doivent porter un masque dès 6 ans).

Les enfants continuent le travail à l'école et attendent Noël avec impatience !

Tous nos vœux se portent sur 2021 pour que cette nouvelle année soit moins compliquée !

Toute l'équipe de l'école de Saint Sornin Lavolps vous présente ses meilleurs vœux pour 2021 !

Très bonne santé à tous et prenez bien soin de vous !



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI BEYSSAC – SAINT SORNIN

Durant cette année 2020 si particulière, l'Association des Parents d'Élèves du RPI Beyssac-Saint Sornin a continué d'animer la vie autour des deux écoles, dans la limite des nouvelles contraintes imposées par la pandémie de Covid19.

Nous avons débuté l'année par l'organisation d'un loto, qui s'est tenu le samedi 22 février 2020.

Le public fut au rendez-vous pour une soirée des plus conviviales. Et avec une partie spécialement pour eux, les enfants se sont régalés !

À partir de mars, la crise sanitaire nous a malheureusement contraints à annuler toute manifestation jusqu'à la fin de l'année, dont les traditionnelles Fête de fin d'année scolaire et Fête de Noël du RPI, qui rassemblent chaque année enfants, famille et équipe enseignante.

L'Association a toutefois pu tenir en décembre une vente de sapins et de gourmandises de Noël, en partenariat avec deux producteurs locaux.

Nous tenons à remercier chaleureusement les Municipalités de Beyssac et Saint Sornin Lavolps, l'équipe enseignante du RPI, les bénévoles, les familles ainsi que les commerçants et artisans pour leur indéfectible soutien.

Nous espérons vous retrouver au plus vite ! Prenez soin de vous !

L'équipe de l'Association des Parents d'Élèves

JEUNESSE MUSICALE FRANCE



Depuis plus de 70 ans, les JMFrance permettent aux enfants d'assister à des concerts pendant le temps scolaire.

De Lubersac à Pompadour en passant par Beyssac, Beyssenac, Saint-Sornin Lavolps, Saint-Julien le Vendômois, Montgibaud, Benayes, Saint-Pardoux et Saint-Martin, ce sont des centaines d'écopiers qui viennent applaudir des artistes qui jouent « pour de vrai » devant eux : c'est ça le spectacle vivant !

Par chance, cette année nous n'avons programmé qu'un seul spectacle pour les enfants de toutes les classes du CP au CM2 qui a pu avoir lieu le 04 février 2020 ; c'était « En Enfancie ».

Nous avons voyagé en chansons et découvert tout un assortiment d'instruments de musique du monde ; les enfants ont été enthousiasmés !

De plus, les spectacles se déroulent maintenant à La Conserverie, offrant ainsi aux enfants de vraies conditions de spectacle !

Et pour l'année prochaine... Le contexte sanitaire actuel complique évidemment les choses. L'organisation nationale des JMFrance prévoit cependant des « tournées ».

Nous reviendrons vers chaque école dès que nous en saurons un peu plus ; soyons optimistes !

Enfin nous remercions infiniment les enseignants qui nous suivent dans notre démarche permettant la pérennité de notre action. Le soutien financier des municipalités est également nécessaire à notre fonctionnement et nous remercions chaleureusement celles qui y contribuent.

Françoise Berqué – Déléguée JMFrance



LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Le LAEP est un lieu d'échanges et de convivialité où se rencontrent futurs parents, parents, enfants de moins de six ans et personnel accueillant.

Deux accueillantes, Caroline et Vanessa, vous y attendent, **tous les jeudis, de 9h à 12h**, au sein des locaux de l'Accueil de loisirs, situés Allée de la Faucherie, à Lubersac. Elles vous accompagneront dans ce moment agréable et complice, avec votre enfant.

Ce lieu met à disposition un espace ludique, sécurisé dans lequel les familles pourront venir quand elles le souhaitent pour se retrouver autour de jeux, d'activités variées et adaptées aux jeunes enfants (blocs de motricité, puzzle, tapis d'éveil, jeux de construction, jeux d'imitation, pâte à modeler, peinture...).

Les parents pourront y partager leurs bons plans, leurs difficultés, leurs joies dans une ambiance propice à l'échange. Dans un cadre ludique, les enfants seront également initiés aux règles de la vie en collectivité.

Fréquentation et temps de présence libres (chacun arrive et repart à son rythme).

Sans inscription. Gratuit.

**Pour tout renseignement, contactez Vanessa BRUNERIE,
Tél : 05.55.73.67.11 ou Mail : ram@lubersacpompadour.fr**



LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Derrière ce sigle se cache d'une part, un lieu d'orientation pour les parents et futurs parents à la recherche d'un mode d'accueil, et d'autre part, un lieu d'information pour les professionnelles (assistantes maternelles et gardes à domicile) et parents, sur leurs droits et devoirs (législation en vigueur).

- Pour les parents : lieu de renseignements sur les différents modes d'accueil (assistantes maternelles, multi accueil, garde à domicile) et leur fonctionnement, d'accompagnement dans les démarches administratives (contrat de travail, aides financières CAF...) et parfois, lieu de médiation.
- Pour les assistantes maternelles, lieu d'échanges et de professionnalisation (accompagnement pour les démarches de formation continue).

Quatre ateliers d'éveil sont proposés chaque semaine :

- Les lundis et mercredis de 10h à 11h30 à Arnac Pompadour (dans les locaux de la Maison de l'enfance, rue de la Bergerie).
- Les mardis et vendredis de 9h30 à 11h30 à Lubersac (dans les locaux de l'Accueil de loisirs, rue de la Faucherie).

Une fréquentation très encourageante pour notre territoire rural qui démontre bien le dynamisme et la volonté de professionnalisation des assistantes maternelles.

Deux fois par mois, des lectrices de l'association « Lire et faire lire » viennent raconter des histoires, faire découvrir les livres, les mots, les images aux enfants.

Une fois par mois, un nouveau rendez-vous est mis en place dans la salle de jeux d'eau du Multi accueil pour expérimenter de nouvelles sensations. Nous utilisons également la salle de motricité du Multi accueil : un moyen de tester de nouvelles postures, de sauter, ramper...

Régulièrement, des sorties sont organisées à l'hippodrome pour partager une chasse aux œufs de Pâques, un pique-nique, des jeux ou tout simplement une balade.

Chaque année, des réunions thématiques sont organisées. Cette année, nous avons abordé le sujet de la bientraitance (23 septembre 2020) et de « La prévention des douces violences » (14 novembre 2020)

- Pour les enfants, lieu de socialisation en participant à des ateliers d'éveil, différentes activités et jeux (peinture, pâte à modeler, collage, puzzle, jeux de construction...) Certaines activités se font en commun avec les enfants du Multi accueil : Fête de Noël, fête de l'été, Lire et faire lire.

Les parents qui ont un enfant de moins de 3 ans peuvent participer aux ateliers mais ils doivent impérativement prendre contact avec l'animatrice (places limitées).

Permanences : lundi, mardi, et vendredi à partir de 13h30.

→ Vous souhaitez devenir Assistant(e) maternel(le) ? Vous êtes nouvellement agréée ? Vous voulez faire de la garde à domicile ?... N'hésitez pas à contacter le relais

Pour tout renseignement et RDV, contacter Vanessa BRUNERIE,

Animatrice du Relais Assistantes Maternelles

Allée de la Bergerie

19230 ARNAC POMPADOUR

Tél : 05.55.73.67.11 ou Mail : ram@lubersacpompador.fr



ACCUEIL DE LOISIRS «LES FILOUS» ET LES P'TITES CANAILLES

Une grande équipe pour nos 2 centres de loisirs!



Depuis janvier 2020, les deux centres de loisirs fonctionnent en multi-sites : « Les Filous » à St Sornin-Lavolps et « Les P'tites Canailles » à Lubersac.

Cette réorganisation et les mouvements de personnels dessinent un nouvel organigramme :

Recrutée en janvier, Marion Gilmer, DEJEPS, occupe le poste de directrice multi-sites. Sophie Stachowiak, BAFA reste directrice adjointe de l'accueil de loisirs de St Sornin et Jean-François Péchiéras, BAFA devient directeur adjoint de l'accueil de loisirs de Lubersac.

Caroline Parot (BAFA), Elisabeth Rivassoux (BAFA), Camille Sémédard (BAFA), et Philippe Chastagnier (Diplômé éducateur sportif), animateur et animatrices diplômé(e)s qui interviennent sur les centres ont été rejoint par :

Andréina Nguyen (BAFA) en février 2020, Maëva Véron (CAP Petite enfance) en novembre 2019 et Catherine Lonchambon (stagiaire BAFA) en janvier 2020.

Une année de transition et d'adaptation :

En février des enfants de 8 -12 ans ont pu partir en séjour à la neige au Mont Dore.

Au printemps, un accueil prioritaire avait été organisé dans les locaux de l'ALSH de Lubersac pour les enfants de la communauté de communes.

Au déconfinement, des locaux ont été mis à disposition du service enfance jeunesse par les communes de Pompadour (salle la forêt) et de St Sornin (le moulin des jeunes) pour répondre à un maximum de demandes d'inscriptions tout en respectant le protocole sanitaire lié à la COVID 19.

Soutenues par la CAF, la MSA et la DDCSPP, les deux structures ont été fréquentées, les mercredis et vacances scolaires par environs 85 enfants/journée en moyenne (50 à St Sornin et 35 à Lubersac) ce qui est le maximum de leurs capacités.

Les modalités d'inscriptions et de tarifications sont consultables sur www.lubersacpompadour.fr

Contacts : lesfilous@lubersacpompadour.fr ou lesptitescanailles@lubersacpompadour.fr



MULTI-ACCUEIL « LES LOUPIOTS »

La crèche est située dans l'enceinte de la Maison de l'enfance du Multi Accueil « Les Loupiots » qui abrite également les locaux du Relais Assistantes Maternelles.

La crèche permet à toute famille, quelle que soit sa situation sociale ou professionnelle, d'obtenir un mode d'accueil :

- régulier : à temps partiel ou à temps plein,
- occasionnel,
- accueil d'urgence (réservé aux familles qui doivent faire face à un événement imprévu d'ordre familial, professionnel).
- Ou pour accueil d'enfant porteur de handicap.

Une équipe pluridisciplinaire, attentive et bienveillante, propose des temps d'éveil en petits groupes qui tiennent compte de l'âge des enfants, de leurs capacités et de leurs besoins. Ces temps ont pour finalité de stimuler la curiosité des enfants et de favoriser leur socialisation.

L'équipe porte également un intérêt tout particulier au respect du rythme de l'enfant et à ses besoins physiques et physiologiques.

Un médecin généraliste intervient également pour soutenir l'équipe sur le plan médical (protocoles, visites médicales, observations...).

L'année 2020 a malheureusement été impactée par la situation sanitaire.

Cependant, l'équipe déploie toute son énergie pour maintenir divers ateliers tels que la cuisine, la lecture d'histoires, la peinture, la pâte à sel, etc...

Quelques temps forts de l'année 2020 :

Atelier cuisine : les enfants réalisent des recettes sucrées ou salées. C'est un vrai plaisir pour eux de pouvoir goûter aux ingrédients, de les mélanger, de voir leur transformation mais aussi une découverte de nouvelles saveurs au moment du repas ou du goûter !

Atelier peinture selon les saisons, les différentes fêtes qui ponctuent l'année sont sources d'inspiration et elles permettent d'explorer divers matériaux (peinture au rouleau, aux doigts, au pinceau ou à la brosse à dent ; encre ; collage...etc...).

De nombreux autres ateliers sont proposés aux enfants : jeux d'encastrement, pâte à modeler, memory, jeu de transvasement de pâtes, gommettes...etc...

Eveil musical : c'est avec un réel plaisir que les tout petits chantent des comptines et manipulent des instruments de musique lors d'un atelier proposé en petit groupe.

Fin 2020, plusieurs projets vont naître : un photographe viendra photographier les enfants, ce qui permettra aux parents d'acheter les photos de leurs enfants et d'avoir un souvenir de la crèche.

Nous accompagnerons des groupes de six enfants à la Médiathèque afin d'éveiller les enfants aux livres et de développer leur curiosité.

Un projet jardin sera mis en place d'ici la fin de l'année 2020 grâce à des jardinières des fleurs qui ont été données. Les enfants pourront gratter, semer, planter et devenir de vrais jardiniers en herbe !

Contact : Marie PEYRAMAURE SEMBLAT 05.55.98.02.43 lesloupiots@lubersacpompador.fr



Un service continu pendant l'été et durant toute la crise sanitaire

L'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées, présidée par Michèle RELIAT, Conseillère Départementale du canton d'Allasac, gère un service de portage de repas à domicile basé à Vigeois.

Elle dessert les cantons de Seilhac Monédières (sud), Uzerche et Allasac (nord).

Avec la crise sanitaire de cette année, l'association a assuré sans discontinuer son service, malgré les restrictions de déplacement et les vacances de ses employés. Les salariés ont fait preuve d'une attention toute particulière envers les personnes âgées et leur professionnalisme ne s'est pas démenti.

Les menus élaborés par une diététicienne sont confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche.

Nous proposons à nos adhérents 2 formules au choix :

- Une formule pour le midi et le soir à 10 € composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert.
- Une formule entrée + plat (viande ou poisson avec légumes) à 6.80 €.

Une aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide personnalisée à l'Autonomie.

Une cotisation de 1 euro par an sera demandée pour l'association.

Vous pouvez nous joindre au 05 55 98 97 49 ou au 06 35 29 50 70

ou par mail aiida@orange.fr



Pour plus d'informations, un site internet est à votre disposition : www.livraison-repas-domicile-19.fr

Les principales missions de l'Instance de Coordination de l'Autonomie « Lubersac Santé » sont les suivantes :

L'accueil :

- ✓ **Le point informations** riche en documentation (téléassistance, portage des repas, habitat, prévention des maladies, aide aux aidants familiaux...)
- ✓ L'élaboration des dossiers de demande d'aides financières (APA, caisses de retraites, mutuelles, amélioration de l'habitat...)

Le maintien à domicile :

- ✓ Missionné par le Conseil Départemental, notre **service de coordination** accompagne les personnes âgées et/ou en situation de handicap dans le cadre de leur maintien à domicile. Nous organisons également les sorties d'hôpital afin que le retour au domicile se déroule dans les meilleures conditions possibles, en collaboration avec les médecins, assistantes sociales, hôpitaux, et tous les partenaires médicaux-sociaux.
- ✓ Par le biais du **service mandataire**, nous accompagnons les personnes âgées employeurs dans leurs démarches d'embauche d'une aide à domicile (contrats, fiches de paie, déclarations sociales, remplacements...)

Le maintien du lien social :

- ✓ **Le service de transport** en taxi un mercredi par mois entre 10h et 12h sur le canton de Lubersac. Ce service permet aux personnes âgées d'effectuer leurs achats, d'être accompagnées à différents rendez-vous (médecin, coiffeur, dentiste...), de rendre visite à des amis ou à de la famille.
- ✓ **L'atelier « gymnastique douce »** tous les mercredis de 15h à 16h au gymnase de Lubersac. Adaptée aux personnes âgées, cette gymnastique permet de garder la forme (tarif : 45 euros par an).
- ✓ **Le dispositif « Voisineurs »** : Partenaire de Familles Rurales, nous proposons à des personnes isolées d'être visitées par des « Voisineurs » une ou deux fois par mois afin de rompre l'isolement. Si vous voulez être « Voisineur » ou « Visité », n'hésitez pas à appeler Lubersac Santé !

café voisineurs du 23 janvier 2020



L'atelier informatique : Vous désirez vous familiariser avec l'informatique ? Nous vous proposons une initiation à cet environnement dont la pratique est de plus en plus courante, tous les mardis de 10h à 12h.

Les Formations des aides à domicile :

Afin d'améliorer la qualité du service apporté aux personnes âgées, des formations sont organisées pour les aides à domicile (toilette de confort, maladie d'Alzheimer, bienveillance, etc...). Vous pouvez nous contacter pour plus de renseignements.

Ouverture du bureau :

Du lundi au vendredi de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

**Pour plus de renseignements,
n'hésitez pas à nous contacter au 05 55 98 71 25
Nos interlocutrices : Céline MAZEAUD et Françoise BERQUE**

courriel : icalubersac@yahoo.com

Facebook :



Précision :

*Face au contexte sanitaire actuel nous restons à votre disposition. Cependant certaines activités peuvent ne pas être maintenues, notamment l'accueil du public.
Merci de nous contacter par téléphone au préalable.*

DON DU SANG

L'association des donneurs de sang de la région de Pompadour est constituée de bénévoles qui offrent de leur temps et leurs aptitudes pour aider au déroulement des collectes à Pompadour. Ils ouvrent la salle, la préparent. Avant le confinement, ils s'occupaient de la collation. Ils achetaient les ingrédients et les servaient aux donneurs. Les frais étaient remboursés par l'Etablissement Français du Sang. Depuis mars, il s'est avéré que l'âge des bénévoles fait d'eux des personnes à risques et donc ils ne sont plus acceptés pendant les collectes. Les collations sont maintenant apportées par l'équipe médicale. Chacun reçoit un petit plateau, emballé de sorte que seul le donneur touche à la nourriture, pour sa sécurité. La tâche des bénévoles est maintenant réduite à la préparation de la salle, la préparation de la banderole annonçant la collecte, la préparation de la salle, et du rangement ensuite.

Les collectes se sont bien déroulées, avec plus de 70 donneurs par collecte. Actuellement, les bénévoles souhaitent que la situation sanitaire s'améliore, et qu'ils puissent à nouveau être en contact avec les donneurs. Nous ignorons tous comment évolueront les choses dans les mois à venir, et nous ne pouvons qu'espérer en un avenir meilleur.



LES ECURIES DU MAS (ADEMAS)

Depuis maintenant quatre ans, Les Amis Des Ecuries Du Mas regroupent un ensemble de personnes qui s'investissent au sein des Ecuries Du Mas afin d'organiser des compétitions officielles, de promouvoir le cheval et les activités équestres, de participer au perfectionnement des cavaliers qui le souhaitent dans leur pratique équestre à travers la mise en place de stages.

Une vingtaine de bénévoles actifs œuvrent sur les différents événements organisés sur le site des Ecuries Du Mas. Quatre vingt personnes sont adhérentes à l'association en 2020.

Malheureusement, cette année a été pauvre en compétitions. COVID-19 nous a obligé à annuler 2 concours de sauts, 1 concours de dressage et 1 concours complet d'équitation. Nous avons cependant pu organiser 1 concours de hunter en février, 1 concours de sauts d'obstacles en septembre et 1 concours complet en octobre qui clôturait la saison de compétitions 2020 aux Ecuries Du Mas. La participation à ces compétitions a été satisfaisante ! Nous remercions l'ensemble des bénévoles qui ont œuvrés pour l'organisation de ces journées tout en respectant le protocole sanitaire que nous avons dû mettre en place. Nous remercions également tous les partenaires qui ont permis, malgré une conjoncture difficile, de récompenser les cavaliers classés dans les différentes épreuves.

Les 3 stages de perfectionnement en dressage et sauts d'obstacles ont pu avoir lieu avec pour intervenant Yannick Chatagno, instructeur et cavalier professionnel. Les stages toujours bien appréciés voient maintenant des cavaliers fidélisés.

L'ADEMAS a apporté son soutien à l'accueil des cavaliers en proposant lors des après-midis de stage une collation bienvenue, des boissons chaudes ou froides.

La soirée festive organisée fin juin a dû être annulée pour raison sanitaire. Dommage, on se rattrapera ... plus tard ... c'est sûr !

Public, n'hésitez pas à venir nous voir et encourager les cavaliers les jours de concours, le site est accessible à tous et l'entrée est gratuite. Pour rejoindre l'équipe de l'ADEMAS, pas besoin d'être cavalier, n'hésitez pas à prendre contact avec nous aux Ecuries Du Mas. lesecuriesdumas.ffe.com ☎ 0555733262

Nous vous souhaitons à tous une meilleure année et surtout protégez-vous. Le bureau de l'ADEMAS



SOCIETE DES COURSES

Un grand soulagement pour tous, les courses de Pompadour ont pu avoir lieu en 2020. Treize journées se sont même tenues, les onze habituelles, une journée d'Aurillac, dont le déplacement à Pompadour était déjà prévu avant la crise, ainsi qu'une journée supplémentaire le 14 juin, la Société des courses étant en capacité de tenir le cahier des charges d'organisation. Celui-ci était d'ailleurs très strict, établi par les instances nationales. Le huis clos était imposé jusqu'au 10 juillet (date de la fin de l'état d'urgence sanitaire), aucun public ne pouvait accéder à l'hippodrome et il n'y avait pas de prise de paris. Seules les personnes désignées par la société des courses ayant un rôle opérationnel direct étaient présentes, en plus des socio-professionnels qui devaient limiter au maximum leur personnel et communiquer les noms à l'avance aux organisateurs afin de constituer un registre de présence. Aucune personne non inscrite sur ce registre ne pouvait accéder à l'hippodrome. Les entrées étaient par ailleurs contrôlées avec une prise de température. Dès le mois de mai, tout le monde devait porter en permanence un masque dans l'enceinte de l'hippodrome. Des sens de circulation étaient en place pour éviter les croisements notamment dans les endroits clos du pavillon des balances. Afin de permettre la distanciation physique, le vestiaire jockeys avait par ailleurs été délocalisé dans le hall PMU.



La société des courses de Pompadour tenait particulièrement à apporter sa contribution au soutien de la filière car il s'agissait bien là d'aider à la relance d'une activité complètement arrêtée pendant les deux mois de confinement et qui fait vivre plusieurs dizaines de milliers de personnes en France. Les professionnels étaient très soulagés de pouvoir reprendre l'exercice de leur métier et reconnaissants envers tout le travail effectué pour que l'hippodrome de Pompadour puisse accueillir des courses. La première journée le 24 mai a d'ailleurs eu lieu seulement deux semaines après la fin du confinement et il n'a pas été simple de préparer l'hippodrome en quelques jours seulement. Ceci a été rendu possible grâce à une mobilisation exceptionnelle de tous les acteurs autour de la Société des courses. Les nombreux bénévoles se sont montrés particulièrement impliqués et n'ont pas compté leurs efforts. Ceux habituellement rémunérés pour leurs activités les dimanches ont également tout naturellement accepté de contribuer sans contrepartie à l'organisation des courses tout le temps du huis clos, synonyme d'absence de recettes pour la Société des courses quand des frais incompressibles étaient bien là. Les prestataires habituels ont en grande majorité fait un geste, montrant qu'ils font eux-aussi partie de la grande famille des courses de Pompadour.

.Mais après quatre journées à huis-clos, tout le monde attendait avec impatience le retour du public qui a pu avoir lieu lors de la réunion le 14 juillet. Le port du masque restait néanmoins obligatoire et les gestes barrières régulièrement rappelés au micro. Et preuve de cette grande attente, il y avait du monde sur l'hippodrome avec notamment près de 750 entrées payantes soit plus que lors des précédents 14 juillet. Sur les journées suivantes en revanche, l'affluence a été en moyenne moindre que lors des saisons précédentes, le contexte de la crise sanitaire expliquant évidemment cette baisse. Mais point positif, les enjeux au pari mutuel se sont maintenus, progressant même légèrement par rapport à 2018 et 2019.

Initié à l'occasion du huis clos et pérennisé lors des journées suivantes, un fort développement du contenu numérique proposé a été réalisé. En premier lieu, toutes les épreuves sont désormais visibles en direct sur la page Facebook de la Société des courses. Des images du rond de présentation sont également fournies ainsi que des interviews des jockeys après les courses. Ce contenu peut également être retrouvé sur le site Internet pour une consultation a posteriori. Une nouvelle émission « Ça balance à Pompadour », diffusée aussi sur Facebook, a été créée et met en lumière pendant un quart d'heure environ un invité, acteur des courses de Pompadour qui partage son parcours et des anecdotes.

De quoi mettre en valeur un peu plus les courses et les grands événements du meeting qui ont tenu toutes leurs promesses cette année encore. Le Grand Cross du 15 août constituait le rendez-vous le plus attendu de la saison. Même si aucun ancien vainqueur n'était au départ cette année, le niveau était particulièrement relevé avec plusieurs concurrents ayant l'habitude de prendre part aux épreuves du Trophée National du Cross et plusieurs chevaux s'étant imposés ici cette année. Au bout des 5.000 mètres du parcours, c'est finalement Drop d'Estruval qui a franchi le poteau en tête associé à Kilian Dubourg qui signe un second succès dans cette épreuve après son titre avec Le Grand Babu l'an dernier. Drop d'Estruval qui avait remporté la course préparatoire un mois plus tôt est entraîné par le Royannais Guillaume Macaire qui enlève un huitième Grand Cross consécutif ! Il devance son compagnon de casaque et d'entraînement Virtus d'Estraval, déjà deuxième ici quatre ans plus tôt et Uto, entraîné à Pompadour par Fabien Lagarde. Le beau meeting de ce dernier peut d'ailleurs être souligné avec cinq victoires avec cinq chevaux différents (Uto, Campero, Ducello, Festin Collonges et Florela du Mont), et particulièrement dans la discipline du cross-country où Fabien Lagarde a décroché par moins de quatre succès. Autre épreuve importante, le prix Dumont Saint-Priest, Grand cross des anglo-arabes a couronné un autre cheval préparé à Pompadour : Argèse de la Brunie. Il fallait remonter quatorze ans en arrière pour voir un local sur la première marche du podium dans cette épreuve. Le pensionnaire de Marie Chiampo qui s'était également imposé un peu plus tôt dans la saison apporte ainsi une grande satisfaction à tout son entourage. Anglo-arabes à 50% de sang arabe, il a été élevé à quelques encablures de l'hippodrome par Jacques Cruzillac. Enfin, deux autres succès locaux en obstacle sont à souligner cette année : Syr Alberto pour François Tourade et Mossocho pour Marion Benoit.

En plat, le Grand Prix de Pompadour, l'épreuve principale de la saison dans cette discipline a couronné un véritable spécialiste de la piste, Wessex, entraîné à Pau par Stéphane-Richard Simon. Second du Grand Prix il y a deux ans, Wessex remportait sa sixième victoire en Corrèze pour dix courses disputées sur trois saisons. Anne-Laure Guildoux, entraîneur public installée à Pompadour a réalisé également un très beau meeting avec quatre succès (trois pour Al Jaroud et un pour Bella Liberta).

Du côté des jockeys, si en obstacle Kilian Dubourg avait depuis longtemps assuré sa victoire au classement du pommeau d'or (avec notamment 14 victoires cette année), en plat, la lutte s'est avérée beaucoup plus serrée et il a fallu attendre la dernière course de la saison pour savoir qui de Clément Cadel ou de Maxime Foulon l'emporterait. C'est finalement le premier nommé qui termine un point seulement (l'équivalent d'une cinquième place) devant son dauphin. Pour Kilian Dubourg comme pour Clément Cadel, il s'agissait du second pommeau d'or de leur carrière (après 2014 pour Clément Cadel et 2017 pour Kilian Dubourg).

Depuis plusieurs années, la Société des courses, accompagnée par ses partenaires, au premier rang desquels les collectivités affichent leur soutien indéfectible, investit pour améliorer la qualité de ses infrastructures avec comme chantier majeur les travaux d'arrosage. Pour un second meeting après la fin de la phase 1 dédiée à l'arrosage de la piste en sable, les courses de plat ont connu cette année une très nette hausse du nombre de partants qui vient concrétiser le travail effectué. La barre des 10 déclarés partant par course en moyenne sur la saison a même été atteinte. La phase 2 qui consistait à la création d'un bassin de rétention pour mieux gérer les ressources en eau s'est achevée au début de l'année. Les pistes d'obstacle en gazon sont en revanche encore arrosées au moyen de l'ancien système d'arrosage, c'est l'objet de la phase 3 de le renouveler totalement mais ce chantier ne pourra pas être lancé en perspective du meeting 2021 dans le contexte actuel. Le gros travail chronophage et énergivore fourni par les bénévoles sur l'entretien des pistes cette année, salué par les professionnels, devra donc être poursuivi l'an prochain. Le centre d'entraînement qui accueille plus de vingt entraîneurs et permis d'entraîner, est également un des axes en tête des préoccupations. A l'occasion de la phase 2 des travaux d'arrosage, une piste d'entraînement avec obstacles d'ailleurs a été réalisée autour du bassin de rétention. Enfin, la Société des courses travaille également sur des projets pour améliorer la qualité de l'accueil du public et des professionnels. Les difficultés rencontrées en 2020 ont permis de mesurer combien toutes les personnes actives pour les courses de Pompadour constituaient une équipe soudée, motivée et dynamique, à même de relever les nouveaux challenges qui vont se présenter. Tous les partenaires : sociétaires, institutionnels, sponsors, prestataires et fournisseurs, ont également montré la force du lien qui unit tout le monde, au service d'une ambition commune pour s'établir comme un pôle centrale de courses et permettre à l'hippodrome de Pompadour de rayonner sur notre territoire et contribuer au dynamisme de notre région.

Calendrier 2021 (11 dates) : dimanche 30 mai, dimanche 27 juin, dimanche 4, mercredi 14, dimanches 18 et 25, samedi 31 juillet, dimanche 15, 22 et 29 août, dimanche 5 septembre



SOCIETE DE CONCOURS HIPPIQUES DE POMPADOUR

L'association de la SCHP et ses passionnés de sports équestres organisent depuis plus de 60 ans de prestigieuses compétitions sur le site du Haras national de Pompadour.

Amputée de plus de la moitié de ses concours, la SCHP n'a pu organiser que 3 concours sur le site du Puy-Marmont. Malgré ceci, un record de participants sur le concours de Dressage Pro élite de Juillet, et sur le CSO du 15 Août a été enregistré. Ces 3 événements cumulent un total de 2260 engagements ! Ce sont 740 cavaliers et 1 000 chevaux qui auront participé aux compétitions sur le stade équestre, à l'occasion de ces manifestations.

Pour sa saison 2021, les 8 concours habituellement organisés sont reconduits ! Grâce à la qualité des infrastructures du Haras national de Pompadour (IFCE), à l'implication des partenaires privés et institutionnels, et au dynamisme des bénévoles et adhérents de l'association les épreuves vont s'enchaîner en Dressage, Complet et Saut d'Obstacle, promettant de beaux moments sportifs pour le plus grand plaisir des cavaliers et spectateurs.

En 2021, la SCHP participera également à l'organisation de la Grande Semaine de Pompadour en partenariat avec la Société Hippique Française-SHF. Il s'agit d'une manifestation de concours complet, qui accueille les meilleurs chevaux de leur génération, véritable événement phare sur le territoire.

La Saison 2020 en bref :

La situation sanitaire liée à la COVID-19 n'a pas permis aux compétitions suivantes d'avoir lieu (Covid-19) : Dressage d'Avril et CCE Grand National – Masterpro – prévus en Avril ; CSO TDA – prévue en Mai ; CSO de Mai ; MCI – championnats de France Master du Cheval Ibérique prévu au mois d'Août.

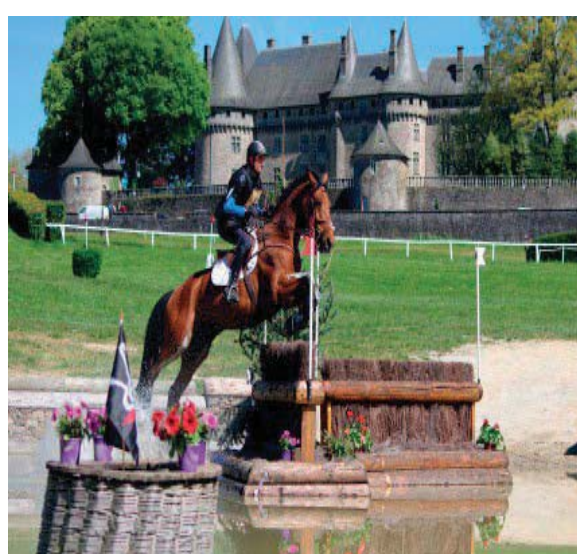
Afin de relancer la saison de concours, tout en protégeant les participants et les spectateurs, la SCHP a mis en place avec l'IFCE les mesures sanitaires nécessaires au bon déroulement des événements : port du masque, gel hydro-alcoolique, fléchage et affichage afin de fluidifier les flux de personnes et garantir la distanciation sociale, comptage aux entrées lors des jours d'affluence, formulaire de présence pour les spectateurs via des QR-codes.

Dans ces conditions particulières, le premier concours de l'année pour la SCHP, fut donc le Dressage Pro élite du mois de Juillet qui a fait carton plein et a pu accueillir de nombreux cavaliers et leurs chevaux. Trois jours de compétitions et une nocturne, sur quatre pistes en simultané ont permis de dérouler plus de 500 reprises. Les élèves de la MFR de Beynac, partenaire de la SCHP cette année, ont pu être bénévoles et participer sur différentes missions à l'occasion de ce concours. Également, ce concours a été support à la fois des Masters du cheval ibérique (association MCI), reprises avec des chevaux espagnols et portugais, en tenue traditionnelle, mais aussi des épreuves As jeunes, qui ont permis à l'entraîneur de l'équipe de France jeunes de faire sa sélection pour les championnats d'Europe 2020.

Évènement phare de l'été au sein de la fête du cheval à Pompadour et de ses nombreuses animations équestres, le CSO du 15 Août a conquis les spectateurs avec 4 jours riches en sport et en spectacle ! Il faut dire que le programme 2020 avait de quoi réjouir tous les visiteurs, petits et grands : du sport de qualité, notamment de belles épreuves nocturnes et le Grand Prix 140cm du dimanche après-midi ; des animations proposées par la SCHP (Cocktails, Tournoi de Pétanque, animation musicale en plein air, etc) et de nombreuses animations cheval organisées par tous les acteurs du cheval à Pompadour ont permis le succès de cette « fête du cheval » (Société des Courses Hippiques, association Scènes de Manège, Compagnie Atao, et IFCE).

Ce bilan est aussi l'occasion de remercier toute la formidable équipe de bénévoles et officiels qui rendent possible la réalisation de telles saisons de concours et tout ça dans la bonne humeur, un grand BRAVO et merci à tous ! Nous adressons également nos remerciements aux collectivités, qui, grâce à leur soutien financier maintenu en dépit des annulations de concours, nous ont permis une reprise des activités cet été, ainsi que nos fidèles et nouveaux sponsors, qui nous ont fait confiance et ont choisi nos différents événements et soutenus.

Nous vous donnons rendez-vous en 2021 avec une belle saison sportive en perspective et notamment 2 championnats de France, et une finale Nationale jeunes chevaux !



(Photos Mathilde Dhollande et MéliSSa Mula)



Les rendez-vous de 2021:

Du 1 au 4 avril : CONCOURS COMPLET – Grand National / Championnat de France Pro / Tournée des As Jeunes

Du 16 au 18 avril : DRESSAGE – Amateur / Pro / Jeunes Chevaux

Du 30 avril au 2 mai : SAUT D'OBSTACLES – Amateur / Pro 2 / Jeunes chevaux

Du 15 au 16 mai : SAUT D'OBSTACLES – Tournée des As Poneys

Du 16 au 18 juillet : DRESSAGE – Amateur/ Pro Elite / Jeunes chevaux

Du 24 au 25 juillet : DRESSAGE – Championnats de France de Master Ibérique

Du 12 au 15 août : SAUT D'OBSTACLES – Amateur / Pro 1

Du 1 au 3 octobre : SAUT D'OBSTACLES – Amateur / Pro 2

Restez informé sur les compétitions SCHP : Facebook SCHP – www.pompadour-equestre.com

Vous souhaitez participer à ces événements en tant que bénévole, rejoignez l'équipe ! Renseignements à association.schp@wanadoo.fr

Vous pouvez dès à présent adhérer ou renouveler votre adhésion pour l'année 2020, et pour les cavaliers prendre vos licences FFE 2020.

Pour plus d'informations rendez-vous sur notre site internet www.pompadour-equestre.com ou contactez-nous 06 75 88 42 35 ou à association.schp@wanadoo.fr.

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu au mois de février 2020 (informations à venir).

A très bientôt sur les terrains de concours !



IFCE (HARAS NATIONAL DE POMPADOUR, SIEGE ADMINISTRATIF ET SIRE)

Haras national de Pompadour – Ariane Littardi, Directrice du Haras national de Pompadour – Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE)



L'année 2020 a été une année très riche pour le Haras national de Pompadour malgré un contexte sanitaire très particulier.

Comme tous les ans, le calendrier 2020 des manifestations au Haras national de Pompadour prévoyait un enchaînement crescendo des manifestations et s'était enrichi de nouveaux événements avec des partenaires toujours plus nombreux et désireux de collaborer avec le site de Pompadour.

En commençant, dès fin janvier, par un nouveau modèle d'entraînement proposé aux cavaliers de saut d'obstacles sur le stade équestre du Puy-Marmont qui a rencontré un franc succès, et fin février les stages du Comité Régional d'Equitation Nouvelle Aquitaine avec Emmanuel Quittet (sélectionneur et entraîneur de l'équipe de France Poneys de Concours Complet) qui a ravi les cavaliers inscrits, le premier concours jeunes chevaux de saut d'obstacles s'était déroulé comme prévu les 10 et 11 mars avec un nombre important d'engagés, qui présageait d'une saison très animée.

Le confinement a ensuite bouleversé le calendrier des événements. C'est avec regret qu'ont été annulés le Cross national des Pompiers, le Grand National CCE Master Pro, la TDA poneys CSO, le Master Ibérique ainsi que l'Inter-départemental du CRENA.

Pendant la période du confinement, les bureaux, le château et même le stade équestre du Puy-Marmont ont dû être fermés.

Mais l'activité ne s'est pas pour autant arrêtée au Haras de Pompadour. En effet, les agents de la Jumenterie de Chignac ont continué d'être bien occupés en cette période de poulinage pendant laquelle 14 poulains sont nés. Aux écuries de l'Orangerie, il fallait aussi assurer les soins aux chevaux du Haras et des propriétaires, dont l'accès aux écuries a dû être interdit durant le confinement. Des paddocks ont été aménagés sur les pelouses dans l'enceinte du château... Ainsi les chevaux ont non seulement profité du soleil mais ont contribué aussi à la tonte naturelle des espaces verts dans l'enceinte du château, participant à leur manière à l'entretien nécessaire en cette période printanière.



Avec le déconfinement, à partir de la fin du mois de mai, les animations au Haras de Pompadour ont pu reprendre leur cours, en veillant à la mise en place de toutes les précautions sanitaires nécessaires : les courses à l'hippodrome, les concours hippiques au Puy-Marmont, la réouverture du circuit des visites du château et les spectacles équestres de la compagnie ATAO en partenariat avec Scènes de Manège. Ces mesures impératives ont été aussi l'occasion de créer un nouvel espace pour accueillir les visiteurs de l'Office de tourisme qui s'est installé dans l'écurie de la Charonnerie, aménagée à cet effet. Une belle réussite !

Grâce au sérieux des organisateurs, et au respect des mesures par les cavaliers, la SHF et la SCHP ont pu maintenir l'événement phare de la fin d'été = LA GRANDE SEMAINE DE POMPADOUR.

Et malgré le contexte très particulier, le succès était encore au rendez-vous avec la présence toujours plus nombreuse des compétiteurs du concours complet, ainsi que des éleveurs d'Anglo-Araves, et les partenaires et sponsors de l'événement ont aussi répondu présents.

A cette occasion, l'expertise des équipes du Haras a une fois encore été saluée par tous pour la qualité du terrain du cross, et des pistes de Puy Marmont, et la beauté du site qui séduit chaque visiteur, même les plus fidèles.

La saison 2020 a mis en lumière l'efficacité de la mutualisation des forces existantes à Pompadour avec en particulier la SCHP, le CRE Nouvelle-Aquitaine, la Société des Courses de Pompadour, Scènes de Manège, l'Office de tourisme du pays de Pompadour-Lubersac et grâce au soutien de la mairie, de la communauté de communes, du département et de la région, y compris de nouveaux partenaires manifestant leur enthousiasme à venir organiser des événements sur les sites du Haras de Pompadour. L'objectif commun, notamment avec Destination Pompadour, est le maintien et la réussite des événements sportifs et touristiques ainsi que la satisfaction de tous les visiteurs de Pompadour, d'ici ou d'ailleurs.

2021 se prépare et le calendrier des événements est déjà bien rempli, malgré les incertitudes de l'évolution de la situation sanitaire mais avec toujours la même envie et motivation de tous les agents du Haras pour non seulement, maintenir les rendez-vous sportifs traditionnels, avec notamment le Grand National de Concours Complet début avril, la 30e édition de la TDA Poneys de Concours Complet fin avril, la fête du Cheval du 15 août, mais aussi accueillir de nouvelles manifestations, dont le Championnat de France de Master Ibérique de Dressage le dernier week-end de Juillet et le retour à Pompadour des championnats de France amateurs de CCE à la Toussaint 2021.

Grâce à la mobilisation des élus et de tous les partenaires locaux, le Haras a été labellisé Terre de jeux 2024 et Centre de Préparation des JO 2024, ce qui annonce des projets multiples dans les mois et années à venir et un renforcement du rayonnement de la splendeur du Haras. De quoi se réjouir des perspectives positives dont chacun pourra bénéficier grâce au développement des activités du Haras national de Pompadour !

IFCE (siège administratif et SIRE)

Caroline Teyssier, Directrice du SIRE et Adjointe au Directeur général de l'IFCE pour les sites de Pompadour.

Impact de la COVID-19

Comme pour chacun d'entre nous, les conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19 ont fortement impacté l'année 2020 pour toutes les équipes de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE). Je tiens à saluer l'implication de tous durant cette période et l'adaptabilité dont chacun a su faire preuve dans sa vie professionnelle avec les contraintes que nous avons tous connues. L'IFCE a pu maintenir un service minimum pendant le confinement, en mettant en place du travail à distance, et grâce aux démarches en ligne. Néanmoins cette crise aura impacté les délais du SIRE et le second semestre a nécessité la mise en œuvre de moyens supplémentaires pour rattraper le retard.

Soutien de l'IFCE à la filière en période de crise

Bien sûr, cette crise sanitaire humaine a également fortement touché la filière équine notamment durant la période de confinement.

Les services de l'Observatoire économique et social du cheval ont contribué à l'évaluation de l'impact économique de la crise, en lien avec le Comité filière.

Afin de soutenir les centres équestres qui ont dû faire face à des charges incompressibles pour nourrir et soigner leurs animaux même en période de fermeture, le ministère de l'agriculture a mis en place une aide exceptionnelle dont la gestion a été confiée à l'IFCE. Les équipes de Pompadour ont développé la plateforme de demande d'aide, assuré l'assistance aux demandeurs, les contrôles, et la mise en paiement des 13,5M€.

Agir contre les actes de cruauté envers les équidés

Autre crise où notre établissement a été sollicité, celle des vagues de mutilation d'équidé. Face au nombre croissant d'attaques inexplicables, le ministre de l'Agriculture a décidé de mettre en place un numéro vert destiné aux détenteurs d'équidés en recherche de conseils ou d'écoute vis-à-vis de ces actes de cruauté. Cette mission a été confiée à l'IFCE, seul opérateur public de la filière cheval pour l'expertise de ses équipes déjà formées à l'accueil téléphonique et fortement liées au monde équin. Depuis le 9 septembre 2 à 4 agents répondent sur cette ligne du lundi au vendredi en relayant les préconisations de la gendarmerie nationale. Parallèlement les équipes de l'IFCE travaillent en coopération avec les services de gendarmerie au niveau national mais aussi local afin de faciliter les actes de prévention et l'avancée de l'enquête.

Nomination au conseil d'administration de l'IFCE

L'année 2020 apporte heureusement également son lot de bonnes nouvelles, notamment, la tenue d'un conseil d'administratif le 17 septembre 2020 à Pompadour, et la nomination à la présidence de ce conseil d'Alain TISSEUIL, maire de Pompadour et déjà membre de ce conseil d'administration. Si les sujets traités par l'établissement sont multiples et forts d'enjeux pour la filière équine à l'échelle nationale, cette nomination est aussi un signal positif pour Pompadour.



CONFRERIE DE LA POMME DU LIMOUSIN SITE REMARQUAGE DU GOUT EN PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR

C'est une année particulière qui s'achève et en raison des multiples périodes de confinement et de distanciations sociales, nous n'avons pas été en mesure de fêter notre 5ème chapitre, qui devait se tenir en septembre.

Auparavant, nous nous sommes rendus au salon de l'agriculture de Paris sur invitation du stand de la Corrèze.

L'annulation de la plupart des manifestations nous a contraint à renoncer à nos sorties estivales.

Néanmoins, nous avons pu participer à quelques évènements locaux :

- L'animation du camping de Lubersac qui a lieu les mardis soir de juillet-août, où nous faisons découvrir aux touristes les produits autour de la pomme du Limousin.
- La journée Groupama qui se tient sur l'hippodrome attire un public nombreux lors de la dernière réunion des courses le premier dimanche de septembre.
- La foire des fruits d'automne à St Yrieix-la-Perche où nous avons fabriqué du jus de pommes, a connu un vif succès.
- La nuit des châteaux à Pompadour le 24 octobre, très bien organisée par Scènes de Manège a enchanté les visiteurs à qui nous avons offert un verre de jus de pommes.

Le bureau reste inchangé :

Grand Maître : Jean-Pierre Claux

Président : Francis Besse

Trésorière : Elodie Brun

Secrétaire : Joëlle Delage

Nous sommes prêts à vous accueillir dans notre confrérie pour partager des moments chaleureux et faire découvrir notre pomme AOP dans la bonne humeur!





COMITE DE JUMELAGE DU PAYS DE POMPADOUR

Cela fait maintenant 38 ans que le comité de jumelage assure pour la municipalité de Saint Sornin Lavolps, comme pour ses voisines Arnac-Pompadour, Beyssac, Beyssenac, et Troche, la mission de faire vivre le jumelage signé en 1982. En 2015 Concèze a rejoint le jumelage et en 2019, il s'est ouvert à un deuxième partenaire étranger.

Nous avons donc deux communes jumelles:

La première, Markt Oberelsbach, est allemande, située dans le Land de Bavière, à 300km au nord de Munich et 130 km à l'est de Francfort. C'est un groupement administratif de 5 villages qui ont entre 270 et 1100 habitants. En quelque sorte, c'est une configuration assez proche de celle de nos communes du pays de Pompadour.

La région est plutôt rurale, plusieurs industries se trouvent cependant dans un rayon de 50 km.

La région et Oberelsbach sont pilotes dans le domaine du développement durable. Oberelsbach héberge le siège administratif du Parc de biosphère Rhön, un espace dédiée à la préservation de l'environnement et au développement durable tout autant qu'au tourisme vert. La commune héberge aussi un centre de formation au développement durable qui accueille des groupes tout autant que des particuliers.



Oberelsbach

Notre deuxième partenaire est une ville italienne, Villorba. Elle est située à environ 50km de Venise et a près de 20 000 habitants. Elle possède une industrie variée et un patrimoine historique riche. Sa situation géographique en fait une destination touristique attrayante.

Nous ferons plus ample connaissance lors de notre prochaine rencontre de jumelage qui aura justement lieu à Villorba.

Comité de Jumelage du Pays de Pompadour

Secrétariat : Angelika Olivet

6, rue Combe Longue

19230 St. Sornin Lavolps

comitejumelage@cc-payspompadour.fr

Tél 06 01 20 65 00



Villorba

Quant aux activités du comité de jumelage depuis la parution du dernier bulletin municipal, nous avons pu mener nos actions habituelles sur une partie de l'année, mais un temps fort prévu, à savoir la recontre de jumelage en Italie, a du être reporté pour cause du Covid 19.

Marchés de Noël

Le comité de jumelage du Pays de Pompadour a en décembre 2019, encore une fois participe au marché de Noël de Lubersac, celui de Pompadour ayant malheureusement été annulé pour cause de météo défavorable. Mais des comités d'entreprise et l'association Scènes de Manège nous ont permis de rencontrer nos clients habitués et nouveaux dans des contextes différents. Les produits que nous avons fait venir d'Allemagne et d'Italie ont donc facilement trouvé preneurs et nous avons été heureux d'avoir encore une fois pu partager leur découverte avec de nombreuses personnes.



Soirée conviviale autour des crêpes

Comme c'est sa tradition depuis plusieurs années, le comité de jumelage a organisé en février une soirée crêpes pour tous ses adhérents. La salle du Vieux Lavoir était pleine et tout le monde a passé un moment très agréable



Assemblée Générale le 23 septembre 2020 à Pompadour

Elle a été reportée pour cause de Covid et a finalement pu se tenir en septembre. L'assistance nombreuse a approuvé les comptes rendus de la présidente, Claudine Charieyras, et de la trésorière, Marie-Jeanne Pradaux. Elle a aussi pris connaissance avec satisfaction des nombreuses actions menées.

Et c'était le moment de remercier Claudine Charieyras, présidente depuis 18 ans, qui quittait ses fonctions. Merci Claudine, pour ton engagement sans faille, ton énergie, tes idées et ta persévérance pour leur réalisation.

Le conseil d'administration, nouvellement élu, s'est réuni et a désigné le bureau.



Composition du bureau 2020: Présidente : Angela Cluzel. Vice-présidents: Christiane Piron et Joël Priam. Secrétaire : Angelika Olivet ; secrétaire-adjoint : Stéphane Lainé. Trésorière : Marie-Jeanne Pradaux ; trésorière-adjointe : Francine Pusset

Autres membres du CA : Michèle Boudy, Marie-José Fiala, Sandrine Lainé, Martine Morin, Alain Olivet, Chantal Serres.

Projet de voyage à Villorba

Il n'a pas pu avoir lieu en 2020, mais ce n'est que partie remise. Les contacts continuent avec les responsables du jumelage à Villorba et nous espérons toujours une rencontre en 2021.

Toutes les personnes intéressées par ce voyage et la rencontre de jumelage à Villorba pourront nous contacter par courriel à comitejumelage@cc-payspompadour.fr ou au 06 01 20 65 00.

Nous vous invitons aussi à visiter notre site Internet <https://jumelagepompadour.jimdo.com/> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/ComitedeJumelagePompadour>

ASSOCIATION CULTUREL PAYS POMPADOUR (ACPP)

Le 22 juillet 2020, a eu lieu notre assemblée générale qui a vu, entre autre, l'élection du bureau :

- La Présidente : Julia GERODOLLE
- La trésorière : Christine DELORD
- La trésorière adjointe : Corinne FAUGERAS - La secrétaire : Elodie LANGER
- La secrétaire adjointe : Agnès DHERMY
- Activités diverses : Valérie LAFAYE

Durant cette assemblée, la présidente a annoncé le départ de Karina en tant que professeur de claquettes ; un grand merci pour elle pour tout le travail accompli durant toutes ces années, son dynamisme et sa motivation pour faire de l'association un lieu où chacun a pu s'épanouir. Marine reprendra le flambeau en tant qu'animatrice pour les claquettes enfants, ados et adultes.

Avant la reprise de la saison, nous avons eu une grande nouveauté : les samedi 5 et dimanche 6 septembre, ont eu lieu des stages de danse et claquettes dans les salles de danse de Pompadour et de Lubersac, avec un protocole lié à la situation sanitaire du moment. Une grande campagne de communication menée par Laura a été mise en place (réseaux sociaux, affiches, médias, ...), ce qui a permis à de nouveaux élèves de découvrir les cours au sein de l'ACPP et de faire un éventuel choix pour la rentrée. Ces stages ont rencontré un très vif succès.

Les cours pour la saison 2020-2021 ont donc pu reprendre la semaine du 14 septembre 2020, là aussi avec un protocole sanitaire adapté : port du masque obligatoire (en dehors de l'activité physique), sens de circulation aménagé, gel ou solution hydroalcooliques à volonté, vestiaires réaménagés de manière à respecter la distanciation sociale et nombre d'élèves dans les salles adapté, là aussi, au respect de la distanciation sociale. Vous pouvez retrouver le programme de nos cours dans cet article.

A l'heure où nous écrivons, il reste quelques places dans certains cours. Si vous êtes intéressés pour intégrer notre association, n'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées indiquées à la fin de cet article afin de connaître les disponibilités des cours souhaités (par mail de préférence).

En dehors de nos activités régaliennes, l'IFCE et Mr Emmanuel QUITTET nous ont proposé de décorer un obstacle de cross lors de la Grande Semaine de Pompadour et lors de la finale régionale Nouvelle Aquitaine de CCE ; certains de nos bénévoles ont mis la main à la pâte pour décorer des panneaux aux couleurs de l'ACPP, représentatifs de notre association et de ce que nous y faisons. Les Jardins d'Ordessa ont eu la gentillesse de nous prêter des plantes afin d'égayer cet obstacle. Nous remercions toutes ces personnes pour leur confiance et leur participation.

Je vous présente, au nom de toute l'association et des personnes qui m'entourent, à tous, à toutes et aux personnes qui vous sont chères, tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et surtout une excellente santé ; prenez bien soin de vous ...

La présidente
Julia GERODOLLE



ACPP - Planning des cours 2020-2021

Lundi

Cours de batterie
Yan Audebert

Eveil musical 4/6ans
18h15-19h
Yan Audebert

Danse moderne
10/12 ans (*niveau 4*)
18h-19h
(Salle de Lubersac)
Laura Cruzillac

Techniques de cabaret adultes
19h-20h
(Salle de Lubersac)
Laura Cruzillac

Danse moderne adultes
niv intermédiaire
20h-21h30
(Salle de Lubersac)
Laura Cruzillac

Gym adultes
20h-21h
Antoine

Mardi

Cours de batterie
Yan Audebert

Gym Douce
11h-12h
Marion Barre

Renforcement musculaire
12h15-13h15
Marion Barre

Classique enfants
8-10 ans
17h15-18h15
Valérie Géraud

Classique enfants
11-13 ans
18h30-20h
Valérie Géraud

Danse adultes
niv avancé
20h-21h
Valérie Géraud

Fitness
(salle du vieux Lavoir)
19h30-20h30
Sylvain Doucet

Mercredi

Cours de saxo ou flûte traversière
Jean-Yves Triat

Danse éveil enfants 4/5 ans
17h15-18h
Morgane Couturier

Danse initiation enfants 6/8 ans
18h-19h
Morgane Couturier

Danse contemporaine enfants 9/11 ans
19h-20h
Morgane Couturier

Danse contemporaine adultes
20h-21h30
Morgane Couturier

Vidéo Clips ados 13/15 ans
(salle de Lubersac)
18h30-19h30
Audrey Doucet

Jeudi

Stretching
12h15-13h15
Alice Bezanson

Vendredi

Pound
12h15-13h
Marion Barre

Claquettes enfants
6-8 ans débutant
17h-18h
Marine Aumaitre

Claquettes enfants
8-10 ans débutant
18h-19h
Marine Aumaitre

Street Jazz
20h-21h30
Alice Bezanson

Samedi

Vidéo Clip 16/25 ans
10h30-11h30
Audrey Doucet

Claquettes enfants
niv intermédiaire
11h30-12h30
Marine Aumaitre

Claquettes ado/adultes
niv avancé
12h30-13h30
Marine Aumaitre

Claquettes adultes
débutant
14h30-15h30
Marine Aumaitre

Danse moderne adultes
niv confirmé
15h30-17h
Multi professeurs



MAJ le 24/09/2020

ACPP
Association culturelle du pays de Pompadour
acppompadour19@gmail.com téléphone secrétariat: 06 43 40 21 62

Retrouvez toute l'actualité de l'ACPP sur  @acppompadour  @acpp_16230

LES JARDINS DE LA MARQUISE

Comme tout le monde , les Jardins de La Marquise ont souffert de la pandémie.

-Cependant la commande de graines chez Kokopelli en janvier, la soirée crêpes, la taille des rosiers ont pu se faire avant le confinement.

La fête du printemps a été annulée.

-Lorsque nous avons pu "ressortir",début juillet, nous sommes allés visiter le Jardin du Coq à Montignac le Coq.

Puis, visite et déjeuner à Aubeterre sur Dronne, village atypique de Charente.

-Début août nous avons organisé une partie de pêche au Moulin Authier à Coussac Bonneval , cette sortie est proposée aux adhérents moins passionnés par les visites de jardin.

-Durant l'été, nous avons mis toutes les chances de notre côté pour organiser la fête des plantes du mois de septembre et soutenir tous les professionnels qui n'étaient pas sortis depuis l'automne dernier.

Malgré une météo capricieuse plus d'une cinquantaine d'exposants ont répondu présents.

Certes un peu moins de visiteurs vu les circonstances mais les amoureux des plantes ont pris le temps et du plaisir à passer d'un stand à l'autre.

La Société avicole de Brive qui nous avait rejoint à l'automne, a encore connu un franc succès et fera partie de nos fidèles exposants

Malgré les circonstances l'année 2020 reste satisfaisante pour l'Association.

Le nombre d'adhérents a progressé : 87 personnes à ce jour.

La cotisation annuelle est toujours de 10,00 €. Pour cette somme chaque adhérent peut bénéficier d'ateliers, d'activités et de visite.

N'hésitez pas à nous contacter et nous rejoindre.

Notre site : Lesjardinsdelamarquise.fr

Mail : lesjardinsdelamarquise@gmail.com

Contact : Dominique Doussaud : 06 71 01 53 75 Le siège : Lys 19230 St Sornin Lavolps

Président : Dominique Doussaud

Trésorières : Danielle Dartigeas Bach et Pascale Dartigeas

Secrétaires : Marylène Pradeau et Jacqueline Teneze

Responsables communications et exposants :Laure Valteau et Laurence Chapeyroux



Fête des plantes du 26 et 27 septembre



OFFICE DE TOURISME

Terres de Corrèze : LA nouvelle destination touristique.



L'appellation Terres de Corrèze symbolise la volonté des 3 pays : Uzerche, Vézère Monédières Millesources et Lubersac-Pompadour, de travailler ensemble au développement touristique du territoire.

Désormais un seul Office de Tourisme œuvre à la promotion des 43 communes qui s'étendent des bords de l'Auvézère au sommet des Monédières, en passant par la vallée de la Vézère.

Tous les personnels en place dans les anciens offices de tourisme ont trouvé leur place dans cette nouvelle équipe qui se compose donc de 8 personnes. Chacune s'est vu attribuer des missions spécifiques :

Nathalie Barbet : directrice opérationnelle

Valérie Bourliataud : Chargée numérique - taxe de séjour ; Référente locations

Lucille Golfier : Chargée documentation ; Référente chambres d'hôtes

Nathalie Jumelle : Chargée accueil-guide conférencière ; Référente locations grande capacité

Laurence Léonard : Chargée communication, relations presse et réseaux sociaux ; Référente hôtels – restaurants

Louise Pénicaut : Chargée boutique – commercialisation ; Référente producteurs – artisans

Stéphanie Rougerie : Chargée observatoire et qualité ; Référente sites d'activités et campings

Catherine Sargnac : Chargée comptabilité et secrétariat.

En dépit des contraintes liées à la crise sanitaire, de nombreuses actions ont été mises en place :

- Développement d'un nouveau site internet de destination : www.terresdecorrèze.com,
- Création de parcours Terra Aventura, visant à étoffer l'offre et ainsi générer des retombées économiques,
- Réorganisation des réseaux sociaux. Sur Facebook, la promotion et la communication se font à travers 2 pages :

- La page « Terres de Corrèze » destinée à présenter les richesses de la destination en termes de visites, d'activités et d'hébergement,

- La page « Sortir en Terres de Corrèze » dédiée aux événements du territoire. Les associations et organisateurs d'événements sont invités à communiquer leurs informations,

- Accompagnement des acteurs touristiques,

- Développement des boutiques, axées sur les produits du terroir et les articles souvenirs, en vue de créer la marque "Terres de Corrèze" à destination des visiteurs, mais avant tout à destination des habitants. Le but de ces boutiques est de valoriser le savoir-faire local.

- Présence de 2 triporteurs Terres de Corrèze sur les sites à forte affluence et sur certaines manifestations. Ce nouveau mode d'accueil hors les murs a été très apprécié, car il a permis d'aller au plus près des clientèles avec un rapport moins formel et un accueil hyper-personnalisé.



Été 2020 : l'heure du bilan d'une saison pas comme les autres

Face aux interrogations liées au comportement des touristes pendant la crise sanitaire, il était difficile d'anticiper l'activité touristique de cette saison.

La fréquentation en hausse dès la première quinzaine de juillet a vite balayé les inquiétudes. Ne pouvant partir à l'étranger, de très nombreux français ont découvert les vacances en France.

Les atouts des Terres de Corrèze : vastes espaces naturels préservés, sports nature, patrimoine et terroir, étaient en totale adéquation avec les attentes d'évasion et de ressourcement des touristes.

Cela nous conforte également dans la pertinence du choix de notre slogan « **Terres de Corrèze, Reconnectez-vous** », qui traduit les besoins de retour aux sources, de grand air et de reconnexion avec l'essentiel.

Sur l'ensemble du territoire la demande de randonnées a été très forte et en nette progression par rapport aux années précédentes. Sur ce point, l'Office de Tourisme a engagé des actions de concertation avec les acteurs du territoire pour harmoniser l'offre et la promotion des divers modes de randonnées proposés.

Le bilan de cet été 2020 est donc très positif en termes de fréquentation et de satisfaction des visiteurs. L'équipe de l'Office de Tourisme va donc poursuivre et développer la promotion et l'attractivité du territoire en travaillant avec les acteurs touristiques locaux.

Office de tourisme Terres de Corrèze :

10, place de la Libération - 19140 UZERCHE - accueil@terresdecorreze.com

05 55 73 15 71

www.terresdecorreze.com

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le Pays d'art et d'histoire en 2020

Durant la période de confinement, l'activité du Pays d'art et d'histoire a pu se maintenir grâce à la mise en place du télétravail pour les trois salariés de la structure. Les actions en direction des scolaires ont été suspendues durant cette période, mais elles ont pu reprendre dès le mois de septembre.

Deux nouvelles publications sont parues cet été, une pour les enfants « Explorateurs Orgnac-sur-Vézère », et une pour les adultes « Focus Barrage du Saillant ».

L'exposition « L'aventure du rail » a repris son itinérance dans les communes avec à chaque arrêt un atelier gratuit proposé aux élèves de chaque classe. Le calendrier de l'exposition est disponible sur le site internet du Pays d'art et d'histoire www.vezereardoise.fr

Durant l'été, 35 dates et 58 animations ont été proposées. Elles ont attiré près de 900 participants. Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des bénévoles et des personnes ressources qui sont venus prêter main forte à l'équipe de salariés. Parmi les nouveautés de cette année : une nouvelle version de l'escape game de Clairvivre, un cluedo géant à Brive, une visite théâtralisée à Ségur-le-Château et un spectacle sur l'histoire du rail qui complète l'exposition. Le public a répondu massivement présent malgré le contexte sanitaire.

Les Journées Européennes du Patrimoine se sont déroulées les 19 et 20 septembre et ont attiré plus de 120 personnes. Durant ces deux jours, l'équipe du Pays d'art et d'histoire a organisé des visites guidées du barrage du Saillant, une randonnée sur le petit patrimoine de Saint-Bonnet-l'Enfantier, une visite guidée de l'église de Saint-Viance ainsi qu'un circuit vitraux sur les communes de Saint-Cyr-la-Roche, Objat et Voutezac.

Le Pays d'art et d'histoire à Saint-Sornin-Lavolps

Une série d'ateliers périscolaires sur la thématique des blasons devait avoir lieu au mois de mars pour les CP/CE1 de l'école primaire. Ces ateliers ont malheureusement dû être annulés pour cause de confinement.



Coordonnées:

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise

Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine

19240 Allasac

05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr

www.vezereardoise.fr

Rejoignez nous sur facebook : PahVezereArdoise

ENSEMBLE VOCAL DU PAYS DE POMPADOUR

Le début de la saison 2019-2020 a été marqué par plusieurs concerts. Le 21 septembre 2019, les choristes de l'Ensemble Vocal du Pays de Pompadour ont partagé avec Tor Carrat, chœur de Salon la Tour, un concert à Peyrelevade. Le déplacement s'était effectué en car.



Le 5 octobre, nous étions invité à participer au festival « Val'Dordogne » d'Argentan.



Le 1^{er} décembre, l'Ensemble Vocal était présent à l'inauguration des personnages de la crèche, à Ségur le Château, et le 8 décembre 2019, le concert de Noël a réuni les choristes à l'église St Etienne de Lubersac. En vue de ce concert, les choristes s'étaient retrouvés le 17 novembre autour de leur chef de chœur Anne Rouleau pour une journée de répétition intensive.



Ségur le Château



Lubersac



L'Ensemble Vocal a participé aux cérémonies du 11 novembre à St Sornin Lavolps et à Pompadour. Depuis plusieurs années, l'Ensemble Vocal est invité à la cérémonie de commémoration du massacre de jeunes résistants au Moulin du Pont Laveyras en 1944. Cette année, il a eu le plaisir d'interpréter « la Marseillaise » aux côtés d'Andrew Field, chanteur ténor professionnel.



Saint Sornin Lavolps



Pompadour



Le pont de Laveyras

Toujours soucieux de s'améliorer, le 1^{er} mars 2020, les choristes ont bénéficié d'une séance de technique vocale d'une journée, encadrée par Anne-Charlotte Montville au centre culturel de Lubersac.

Ce mois de mars 2020 a vu la fin de nos répétitions pour un certain temps. Nous avons cependant pu communiquer en visioconférence les 23 et 30 avril ainsi que les 7 et 28 mai et enfin le 11 juin. Le 18 juin, les choristes ont pu se retrouver en présentiel et répéter au Centre Culturel de Lubersac « La Conserverie » en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Au cœur de l'été, la disparition de notre amie Denise nous a plongés dans une grande tristesse. Chanter pour notre amie choriste fut un moment rempli d'émotion. Nos pensées affectueuses vont vers son mari Marcel à qui nous pensons très fort.

A la rentrée de septembre, nous avons pu reprendre nos répétitions grâce à la municipalité d'Arnac-Pompadour qui a mis à notre disposition la salle polyvalente. Nous pouvons ainsi respecter la distanciation nécessaire et les gestes barrière.

De nouveaux choristes sont toujours les bienvenus. Si vous aimez le chant, rejoignez-nous tous les jeudis de 18 h 15 à 19 h 45 à la salle polyvalente à Pompadour.

Vous pouvez consulter notre site internet evvp.jimdo.com ainsi que notre page Facebook **Ensemble Vocal Du Pays De Pompadour**

Pour nous contacter c'est facile : **Sandrine Lainé** : 06-32-26-65-20 ou enial.sand@gmail.com

COMITE FNACA DE BEYSSAC ET SA REGION

Le 16 Novembre 2019 assemblée générale en présence du Maire de Beyssac où nous avons décidé la cérémonie du 19 Mars 2020, au monument aux morts, ainsi que le repas annuel, tout à été annulé.

Le Président a assisté aux obsèques de Raymond Lachaud le 22 Novembre 2019.

Le 12 Décembre 2019 obsèque de Georges Dumond.

Début Janvier présence aux vœux des Maires, Beyssenac, Beyssac, St Sornin Lavolps.

Le 16 Février 2020 cérémonie Au Pont Lasveyras, porte drapeau Claude Jarrige. Présence de la secrétaire d'état, il y avait 85 drapeaux.

Le 8 Mai 2020 dépôt de gerbes au monument aux morts à St Sornin Lavolps, deux personnes, le Président Louis Deleau et Monsieur le Maire Henri Certe. A Beyssac en accord avec le Maire Serge Langlade, la FNACA a fait un dépôt de gerbes, était présent, le Maire, le Président et le porte drapeau.

Le 20 août 2020 obsèque de Mme Quéraud, adhérente du comité.

Le 11 Novembre 2020, le dépôt de gerbes au monument aux morts de Beyssac, avec deux portes drapeau, deux anciens combattants avec le Maire.

Le Président.

AMICALE LAIQUE atteinte mais pas abattue

L'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque prévue le 9 octobre n'a pas pu se tenir du fait des mesures administratives interdisant les réunions de plus de 30 personnes. Une assemblée générale extraordinaire dont l'objet était l'actualisation des statuts de l'association devait précéder cette assemblée générale ordinaire. Mais, sans nul doute, des jours meilleurs viendront et tout cela sera de nouveau possible.

Les activités et manifestations ont durement subi l'impact du confinement lancé à la mi-mars. La fête théâtrale et folklorique de Rameaux, manifestation phare de l'association, le thé dansant, le voyage-découverte et quelques autres représentations folkloriques données à l'extérieur pendant le printemps et l'été n'ont pu avoir lieu. Les autres activités, gymnastique d'entretien, visites à pied, cours de musique, ont été stoppées. La participation au marché de Noël de Pompadour (ventes de crêpes) en décembre 2019 était prévue mais la manifestation a été annulée pour cause de mauvais temps.

De toute évidence, le bilan reste maigre mais pas nul. Il a toutefois été possible d'organiser au début de janvier la petite fête de la galette des Rois assortie d'une visite à pied. Le loto, début mars, a connu un bon succès, ce qui a permis de maintenir les finances de l'association à un niveau convenable



**visite à pied les samedis.
ou les dimanches.**



notre second loto au mois de mars.



la fête des rois

Durant cette période d'isolement du 1er confinement, les musiciens de l'Amicale Laïque ont eu à coeur de proposer des morceaux de musique, à heures régulières, sur les réseaux sociaux, pour le plaisir de tous les auditeurs. En effet, nous pouvons le dire et surtout le lire dans notre belle langue limousine au travers du témoignage de l'un d'entre eux, qui reflète tout de même ce que vivait la plupart :

« ...Lo jorn, ieu trabalhe a distancia e tots los sers, un pot dire que quò n'es pas de tròp que de prener un pauc d'amusement ! Qu'es dire que los musicians que vòlen, coma ieu per exemple, juguen un bocin que partejan sur « Facebook ».
Qu'es 'na faïçon de se far plaser e de far plaser a quilhs que poden pas se desplaçar. Quò los destorna, quò lor fai passar lo temps e lor balha un pitit moment de bonur.
Tot aquò per dire que la musica pot far obluda las meichantas chosas e fai dau ben a tot lo monde !
N'en aven besunh !... »



cours de musique dispensés par Céline Dubernard.

Dès le mois de septembre, quelques activités avaient pu redémarrer dans le respect des gestes barrières : gymnastique d'entretien, visites à pied, cours de musique. Le reconfinement a tout balayé, mais tous les membres sont prêts à repartir pour les activités et manifestations habituelles dès que la situation sanitaire le permettra.

L'Amicale Laïque s'est émue, comme tout un chacun, de la situation tragique dont a été victime un professeur d'histoire-géographie de Conflans-Ste-Honorine et est convaincue que le respect des principes de laïcité, le vivre ensemble sans distinctions, constituent une barrière morale à des agissements aussi intolérables et aussi condamnables. Elle rappelle son soutien indéfectible aux valeurs de l'Ecole de la République.

***Traduction en français du paragraphe en occitan : *« ...La journée, je travaille de chez moi (télétravail) et tous les soirs, on peut dire qu'il est agréable de s'accorder un temps d'amusement ! C'est ainsi que les musiciens volontaires, comme moi par exemple, jouent un petit air de musique qu'ils partagent sur « Facebook ».*
C'est une façon de se faire plaisir et de faire plaisir à ceux qui ne peuvent pas se déplacer. Ça les distrait, ça leur fait passer le temps et leur procure un petit moment de bonheur.
Tout ça pour dire que la musique peut faire oublier les soucis et fait du bien à tout le monde ! On en a besoin !... »

ASSOCIATION DES COLLECTIONNEURS DE POMPADOUR ET DE SA REGION (ACPR)



Triste année 2020

L'année 2020 a débuté par l'assemblée générale qui s'est tenue le 19 janvier. Etaient prévus : le voyage annuel, la participation à la brocante-vide grenier de Pompadour, une exposition, entre autres... mais un satané virus est passé par là... et a tout bouleversé, pour nous, pour les autres associations, pour tout le monde. Ce qui fait que l'année 2020 restera comme une année de faible activité, en espérant vivement qu'elle soit une année de transition vers un monde meilleur (le monde d'après ?) mais là, c'est une autre histoire et ne rêvons pas !

Nous avons fait l'acquisition en décembre 2019 d'un *roll-up*, kakémono sur enrouleur de 2 m x 0.80m, présenté lors de cette AG pour la première fois. Pour nos expos, pour notre stand au vide grenier, il nous manquait un panneau afin de mieux nous identifier. Et donc, nous avons eu l'idée de confectionner un tel objet. Mais plutôt que de bricoler quelque chose qui serait peut-être trop artisanal, nous avons réalisé un projet qui a été fabriqué chez un professionnel à Limoges. C'est pratique, c'est commode à transporter. Désormais, l'ACPR a une identité visuelle transportable.

Quelques remerciements

A Jean-Louis Baudoin, le fils de Guy Baudoin, notre regretté camarade, pour le don de nombreux livres, à Jeannine Renaudie, Jeannine Chauprade et à Jocelyne Cretté pour le don de cartes postales, à Jean-Michel Roche, Gérard Lapuyade, Alexandra Gourdon et Sylvie Doussaud pour le don de classeurs de timbres. Un grand MERCI à toutes ces personnes généreuses. Nous préparons ainsi des lots intéressants, thématiques, que nous vendons lors du vide grenier ce qui nous permet de collecter quelque argent afin d'acquérir du matériel, notamment pour les expositions que nous présentons régulièrement.

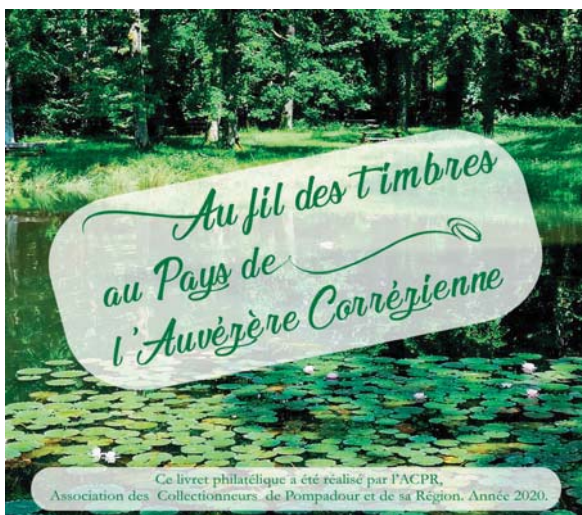
Ne jetez rien ! surtout pas vos cartes postales, ni vos timbres !

Chapitre récurrent mais nécessaire. Lors de vos rangements, si jamais vous trouvez des cartes postales (ou des timbres), n'ayez pas le réflexe de les jeter, même dans la poubelle bleue de recyclage ! Le meilleur recyclage sera de les donner à un collectionneur, d'en faire profiter une association de collectionneurs telle que la nôtre qui s'en servira utilement et, en fait, pour le bénéfice de tous. Les cartes postales, dont la création remonte à la toute fin du 19^{ème} siècle, 1901 pour Pompadour, étaient à cette époque et jusque dans les années 50, un médium montrant la vie de tous les jours dans nos villes, dans nos quartiers, dans nos campagnes... Par la suite, elles sont devenues un simple support à usage touristique, souvent retouché et corrigé par l'éditeur (le ciel bleu est rarement naturel !).

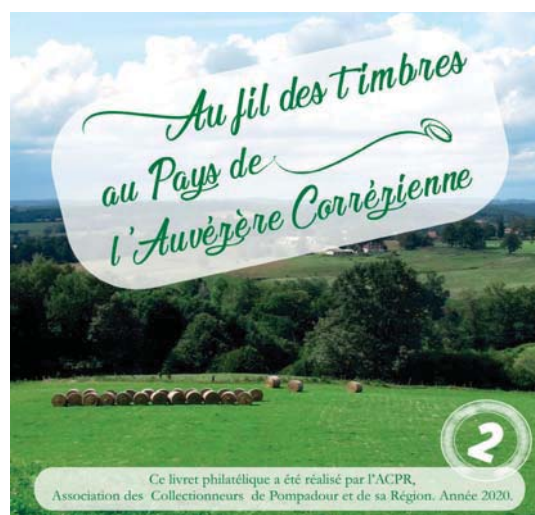
Elles sont donc le reflet de leur époque, un témoignage souvent irremplaçable. Alors pensez-y lorsque vous faites du rangement. Merci !

Un beau projet pour 2021

Il sera pleinement dévoilé lors de l'assemblée générale de janvier. Il s'agit de la réalisation de deux livrets philatéliques sur notre région, notre Pays de l'Auvézère Corrézienne. Depuis la création de l'association, en 1984, nous avons souhaité nous inscrire dans une démarche patrimoniale de notre petit pays par les expos régulières, par la parution de timbres-poste... Afin de compléter ce « travail », paraîtra donc ces deux livrets de quatre timbres à validité permanente et à affranchissement prioritaire, histoire de présenter d'une manière originale notre environnement, au fil des timbres... En avant-première, nous vous présentons les couvertures, seulement les couvertures. Pour l'intérieur, suspens !



ACPP COLLECTOR 1



ACPP COLLECTOR 2

Un rendez-vous mensuel pour que vive la collection...

Comme je le rappelle souvent, la collection est un excellent dérivatif pour oublier l'actualité morose. En période de confinement, certains d'entre nous se sont plongés dans le classement de leurs timbres, de leurs cartes postales, de leurs plaquettes de muselets de champagne, j'en passe. Ils ont eu le temps de se replonger dans leurs collections favorites. Oui, assurément, la collection est un passe-temps enrichissant sur le plan culturel, un domaine de liberté par excellence où chacun exerce son activité (son art ?) comme bon lui semble, à son rythme, comme il le souhaite, sans aucun carcan, sans aucune contrainte ; c'est un domaine très ouvert. Et c'est intéressant de confronter ses idées à celles des autres.

Le Président Jacques Chirac était philatéliste. Il avait déclaré : « un monde miniature dans lequel chacun peut se projeter, trouver à s'instruire et surtout à rêver ». Cette citation a été relevée dans le trimestriel Philaposte de septembre 2020.

Alors, venez donc nous rejoindre au sein de notre petit club qui a fêté ses 35 ans en 2019. Nos réunions se déroulent dans une atmosphère amicale, chaleureuse et conviviale. Cela se passe à l'ancienne usine de la Forêt à Arnac-Pompadour, le **deuxième dimanche du mois à partir de 10 h**, juste derrière radio PAC.

Un rendez-vous annuel.

Tout est fonction des mesures en vigueur dans le cadre de la crise sanitaire, mais l'assemblée générale 2021 devrait avoir lieu le dimanche 24 janvier, à 10 h, mairie d'Arnac-Pompadour.

Toute la joyeuse équipe de l'ACPR se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes à toutes et à tous et les meilleurs vœux possibles pour cette nouvelle année, en souhaitant ardemment qu'elle soit meilleure que 2020... Prenez soin de vous, et des autres !

Hubert BOUYASSE.

TENNIS CLUB DU PAYS DE POMPADOUR



Le Tennis Club vient de clore son exercice 2020, sur une note très satisfaisante et un bilan financier à l'équilibre, légèrement positif. Malgré un environnement sanitaire complexe et un protocole contraignant mais nécessaire, notre Club réalise une très belle année, la première avec la dimension territoriale. Je remercie ici les autorités locales de Pompadour et de Lubersac pour nous avoir permis l'accès aux installations dès que ce fut possible.

Sur l'exercice 2019-2020, le nombre de nos licenciés adhérents atteint 137, en progression de 36% vs 2019, et le démarrage de la nouvelle saison est aussi prometteur. L'engouement est important mais n'est pas dû au hasard : Tout d'abord le rapprochement Lubersac – Pompadour a permis de mutualiser les moyens respectifs, en termes d'installations mais aussi de joueurs, plus particulièrement en école de tennis, et au niveau des enseignants.

Par ailleurs, le projet du Club de permettre l'accès au tennis à tous et pour tous, en autonomie vis-à-vis des clubs voisins, nous a engagé dans une démarche de formation d'un enseignant au diplôme de Brevet d'Etat. Les contraintes étaient fortes tant les conditions d'admission sont difficiles, mais la volonté conjointe du Club et de Julien Vigliotti, notre candidat, ont permis à Julien de réussir avec brio les examens d'entrée au Centre de Formation de Talence, près de Bordeaux, siège de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Tennis.

Ce projet a débouché sur la création du premier emploi au sein du TC Pays de Pompadour pour Julien Vigliotti.

La formation alternant entre la préparation du diplôme de DEJEPS Spécialité Tennis et l'enseignement en Club, nous avons cette année une période propice à une grande qualité d'enseignement, avec Bertrand pour les enfants et Julien pour les ados et les adultes. Je tenais à remercier Bertrand également pour avoir accepté d'être le tuteur de Julien durant sa formation.

La qualité de l'enseignement et la belle personnalité de Julien ont dynamisé très fortement les séances et les groupes, non seulement chez les enfants (95% sont repartis pour l'école de tennis – les créneaux commencent à manquer...) mais aussi et surtout pour les adultes : nous avons en 2019 1 groupe d'enseignement Dames débutantes (3 personnes à date), nous sommes sur cette nouvelle saison à 4 groupes Dames (débutantes et confirmées, 16 personnes à date) et 2 groupes Hommes (6 personnes à date).

En complément des heures de perfectionnement Jeunes se met en place également une séance de préparation physique cette année, qui sera proposée l'an prochain également aux adultes.

Toute cette mise en place a enfin permis au niveau des résultats, de faire progresser le groupe Dames débutantes de l'an passé à date et en moyenne de 4 classements en une demi année. Bravo Julien, et merci Mesdames de poursuivre cette année encore !

Au niveau événements, cette saison 2019/2020 a été très fortement perturbée en raison de la situation sanitaire : pour faire simple, rien entre mars et Juillet, période habituellement riche en événements et compétitions, pour les jeunes notamment. Par ailleurs la Fête du Tennis n'a pu être renouvelée.

Afin de compenser les heures d'enseignement perdues en raison du confinement, les enfants de l'école de tennis ont bénéficié d'un stage début Juillet.

Les animations mises en place le vendredi soir à partir de Juin n'ont pas pu être renouvelées non plus, mais nous espérons pouvoir les proposer de nouveau l'an prochain si la situation le permet.

Nous avons également poursuivi notre action de partenariat avec l'EPDA du Glandier, pour le Sport Adapté, par le biais de mise à disposition des installations pour les résidents sur un temps hebdomadaire, et sommes même allés plus loin : sur l'initiative de Gabin, nous avons renouvelé notre pré-tournoi inter résidents, qui a permis au vainqueur (Jean François) d'intégrer le Tournoi Open estival organisé par le Club.

Ce furent des moments d'échanges forts, pour tous, et cette intégration par le sport sera rééditée en 2021. Un grand merci à Gabin, à chaque participant et encadrant, sans qui rien n'aurait été possible.

Au niveau compétition, l'année fut écourtée certes, mais chargée, tant en participations qu'en émotions : toujours plus de joueurs par équipe pour les adultes - ce qui nous a amené à maintenir une 4^e équipe Masculine, et pour la saison à venir, selon les possibilités des infrastructures disponibles, nous envisageons une 5^e équipe Hommes, et surtout 3 à 4 équipes Dames pour 2021 !

Notre tournoi estival, organisé au dernier moment dans le respect du protocole sanitaire, a été également un franc succès, avec un nombre de participants en hausse de 30% !, et ce tenant compte des changements de nos dates historiques : notre tournoi est désormais positionné sur la deuxième quinzaine de Juillet, nous rééditons ces dates pour 2021. Un grand merci à l'équipe d'organisation qui a fait de ce tournoi un moment d'échanges et de convivialité malgré le contexte.

Calendrier donc chargé : Challenges, Championnats, Championnats individuels, plateaux...

Tout d'abord nos ados garçons (15-16 ans) : ils se sont illustrés en championnat par équipe (1^{ers} sur 3, devant Objat et Bort les Orgues) fin 2019, et ont conservé leur titre au Trophée 19, la compétition ayant été annulée... Félicitations à cette belle équipe composée de Gabriel Delacouturière et Constantin Reillier, qui ont chacun progressé aussi en classement, pour être maintenant aux portes de la 3^e série.

Notre équipe 11-12 ans garçons faisait ses premiers pas en compétition, et s'est bien défendue, devant des équipes expérimentées : Bravo à Antonin Delacouturière et Etienne Sageaud pour leur participation... qu'ils ont renouvelé pour cette saison.

Nos 13-14 ans (Paul Vacherie et Lucas Vansteenkiste) n'ont pas pu défendre leurs chances malheureusement, leur championnat tombant pendant le confinement.

Sur 2021, nous aurons une équipe en 11-12, une équipe en 13-14 et une équipe en 15-16 ans. Toutes masculines pour le moment, et nous souhaiterions inscrire une équipe féminine jeune également... les talents ne manquent pas !

Au niveau des adultes, nos Dames ont réalisé une saison très correcte en équipe, avec 3 équipes engagées sur 8 épreuves : Une belle 2^e place lors de la coupe Sothys, 2^e sur le Charles Hervy et 4^e sur le challenge Desmery pour l'équipe 1. Nos équipes 2 et 3 ont eu plus de difficultés dans leurs championnats respectifs, mais ont gagné en expérience.

A noter l'excellente performance de nos Dames en Séniors +45 ans, qui ont remporté la phase départementale et la phase régionale Limousin, pour ne s'incliner qu'en finale de Ligue Nouvelle Aquitaine face à Gradignan. Bravo à toutes les joueuses engagées (Sophie, Mireille, Angela, Marie Paule, Chantal) pour leur combativité.

Enfin, pour les Hommes, seules 2 compétitions en équipe ouvertes sur la saison : Challenge Charles Hervy et Championnat Régional Verbier : Nos équipes 3^e et 4^e Série terminent 2^e sur le Hervy ; l'équipe 2 3^e série termine première et perd en demi-finale régionale.

Sur le Verbier, l'équipe 1 termine 4^e, nos équipes 2 et 3 terminent 1^{eres}, et notre équipe 4 à une valeureuse 3^e place.

Un grand merci et bravo aux joueurs pour faire rayonner notre club au niveau régional : Nos équipes 2 : Julien Vigliotti, Cyrille Cabaret, Ludovic Reillier, FX Duny, Franck Montial.

Et 3 : Louis Begemann, Olivier Deloger, Constantin Reillier, Philippe Vigliotti.

Pour conclure ce point compétition de la saison passée, je tenais à remercier vivement nos capitaines, qui organisent et coordonnent les équipes, et sans qui rien ne serait possible : Mireille Benoit Gonin, Chantal Chaix, Sandrine Gautier, Jérôme Faugeron, Cyrille Cabaret, Philippe Vigliotti, Charles Casmeze.

Beaucoup de projets sont en cours pour cette nouvelle année, et nous invitons chacune et chacun souhaitant s'investir dans le club à nous rejoindre lors de l'Assemblée Générale annuelle.

Les nouveautés 2020/2021 sont notamment : journées découvertes enfants et adultes Lubersac et Pompadour (au printemps 2021), les stages enfants et adultes tous niveaux, proposés sur chaque vacances scolaires sauf Noël, le retour des animations estivales, les repas d'équipes (sous réserve de la situation sanitaire), les cessions Arc En Ciel pour tous les enfants de l'école de tennis, et les adultes en enseignement avec Julien...)

Le Bureau du TC Pays de Pompadour (jusqu'à l'AGO du 13 Novembre 2020) pour 2020/2021 est composé de : Ludovic REILLIER, Président, Jérôme Soullier, Vice-Président, Chantal Chaix, Trésorière, Martine Dussol, Secrétaire.

Les membres du Conseil d'Administration provisoire 2020 sont : Angela CLUZEL, Gabin AKPA, François Xavier DUNY et Mireille BENOIT GONIN.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour le loisir ou la compétition, quel que soit votre âge, votre niveau...

Nous serons toujours heureux de vous accueillir. Contact : Ludovic 06 70 17 08 16.

Suivez nous sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/tcpompadour>



Championnat 11-12ans



Remise des prix Jeunes 2020



AUVEZERE MAYNE FC

Une année un peu particulière se termine pour l'AMFC comme pour beaucoup d'entre vous. En raison de la pandémie de la COVID 19, la saison précédente s'est terminée bien avant son terme. Cet arrêt brutal n'a pas eu trop de conséquences négatives sur l'activité et le projet sportif de notre club. En effet chacune de nos trois équipes ont pu assurer leurs maintiens en 1^{er}, troisième et quatrième division de district.

Au mois de juillet, nos instances nous ont autorisées à reprendre nos activités en respectant un protocole sanitaire exigeant mais nécessaire afin d'assurer au mieux la sécurité de tous. L'intersaison fut très active au niveau sportif. Le retour au club de quelques joueurs ayant côtoyé le niveau régional ainsi que l'arrivée de jeunes issus de l'école de foot, nous permettait de préparer dans de bonnes conditions une reprise tant espérée. La richesse de l'effectif permettait également d'avoir de légitimes ambitions. Dès la reprise, les espoirs prenaient formes, l'équipe A fait chuter une équipe de régionale 2 au second tour de la coupe de France et se place rapidement à la troisième place de son championnat. L'équipe B réalise un bon début de parcours en championnat et en coupe Maurice Leblanc, l'équipe C, quant à elle, se place à la seconde place de sa poule de 4^{ème} division. Mais cette bonne dynamique a dû se stopper à la fin du mois d'octobre en raison du second confinement.

A l'heure où je vous écris, nous ne savons pas si cette saison pourra se terminer ou bien reprendre dans quelques semaines. Depuis le mois de mars nous n'avons pu organiser aucune manifestation, pas de repas, pas de tournois... Plus que jamais, il faut saluer et remercier les partenaires privés ainsi que les différentes municipalités qui ont maintenus leurs aides matériels et financières pour que l'AMFC puisse à nouveau retrouver un jour le chemin des terrains.

Soyez prudent, prenez soins de vous et de vos proches pour que nous puissions tous à nouveau vibrer ensemble devant les exploits de l'AUVEZERE MAYNE FOOTBALL CLUB.

Retrouvez toute l'actualité du club sur la page officielle Facebook, résultats, manifestations et infos décalées..... www.facebook.com/AuvezereMayneFC.



Équipe A 2020/2021



Équipe B 2019/2020



Equipe C 2020/2021

BASKET BALL AUVEZERE

Après plusieurs années d'entente, les clubs de la JSL et du CAP ne font qu'un... le BASKET BALL AUVEZERE est né le 25 septembre 2020.

La fusion était une évidence pour tous, les ex-présidentes des 2 clubs avaient travaillé ensemble pour aboutir à cette fusion.

Notre projet sportif, cette année, s'articule essentiellement autour de nos équipes jeunes. Les entraînements sont encadrés par un technicien du comité départemental de la Corrèze, mis à disposition du club et d'un Service civique en plus de l'éducateur.

Notre but étant de développer la pratique du basket sur notre territoire et former nos éducateurs.

Je souhaite remercier les municipalités ainsi que nos sponsors et les membres actifs du bureau qui œuvrent au bon fonctionnement du club.

État Civil : Naissance de Jules Marbouty le 15 août. Nous remercions sa maman Anne Laure, secrétaire du club, qui a quand même assuré ses fonctions pendant son congé maternité.

La présidente

Équipes	Coachs	N° Téléphone	Engagement	Entraînement	Lieu
BABYS	Angélique LIONET	06.86.71.50.31	Départemental	Samedi 11h00 - 12h00	Pompadour
MINI-POUSSINS	Mathilde PARADINAS Carine PINAUD	06.81.20.58.16 06.03.35.27.78	Départemental	Samedi 10h30 - 12h00	Lubersac
POUSSINS	Fanny MASSIAS Clarisse ROLLAND	06.16.74.87.53 06.83.50.74.83	Départemental	Jeudi 18h00 - 19h30	Pompadour
BENJAMINES	Mathilde LABONNE Emilie CROZETIERE	06.78.41.47.88 06.65.10.08.65	Départemental	Mardi 17h30 - 19h00 Vendredi 17h30 - 19h00	Lubersac
MINIMES	Hugo MALAURIE	06.71.27.88.42	Départemental	Mercredi 17h30 - 19h00 Vendredi 19h00 - 20h30	Lubersac
CADETTES	Sylvain DOUCET	06.24.59.23.25	Départemental	Mercredi 19h00 - 20h30 Vendredi 19h30 - 21h00	Lubersac Uzerche
SENIORS	Patrick GERAUD Fanny MASSIAS	06.16.74.87.53 06.83.49.18.82	Départemental et Régional	Mercredi 19h00 - 20h30 Vendredi 20h30 - 22h00	Lubersac



Poussins



Poussines



Benjamines



Minimes



Séniors

2021

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

